

PRÉSENTATION

MOBILITÉS

9 décembre 2021

BOULEVARD URBAIN SUD

RESTITUTION ANALYSE AGAM

RAPPEL CALENDRIER

- ▶ Réunion de lancement: 13 septembre 2021
- ▶ Réunions techniques : 18 et 27 octobre 2021, 30 novembre 2021
- ▶ Réunion de restitution: 9 décembre 2021

1

RAPPEL SCÉNARIOS, VARIANTES, PISTES

PRINCIPES GÉNÉRAUX

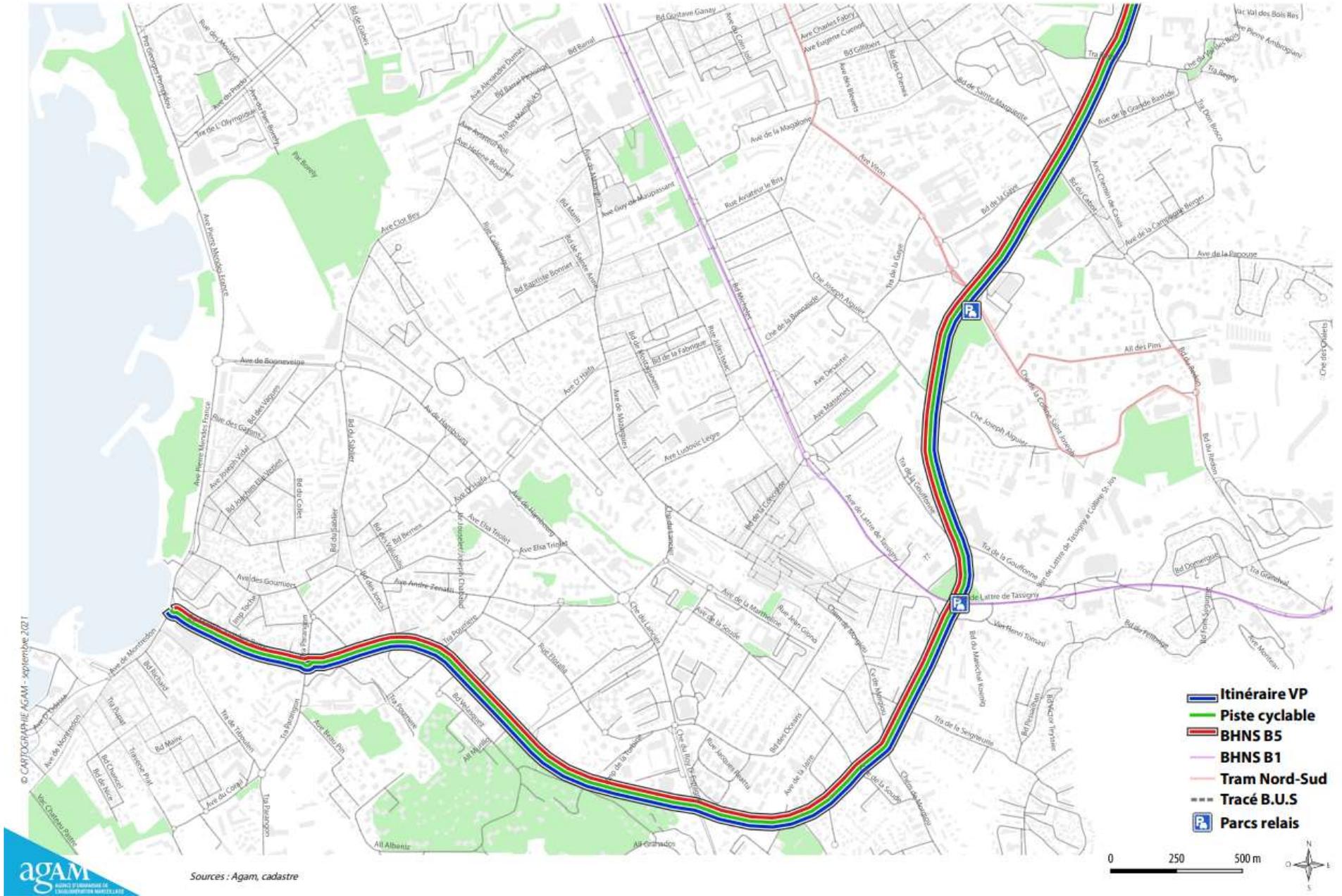
SCENARIOS

- ▶ Basés sur le tracé initial du B.U.S
- ▶ Varient en fonction du linéaire d'infrastructure réalisé
- ▶ Associent systématiquement toutes les fonctionnalités (VP, BHNS, aménagements cyclables)
- ▶ Fonctionnalités indissociables de la nouvelle infrastructure
- ▶ Etudiés par la Métropole (projet B.U.S et note de décembre 2020)

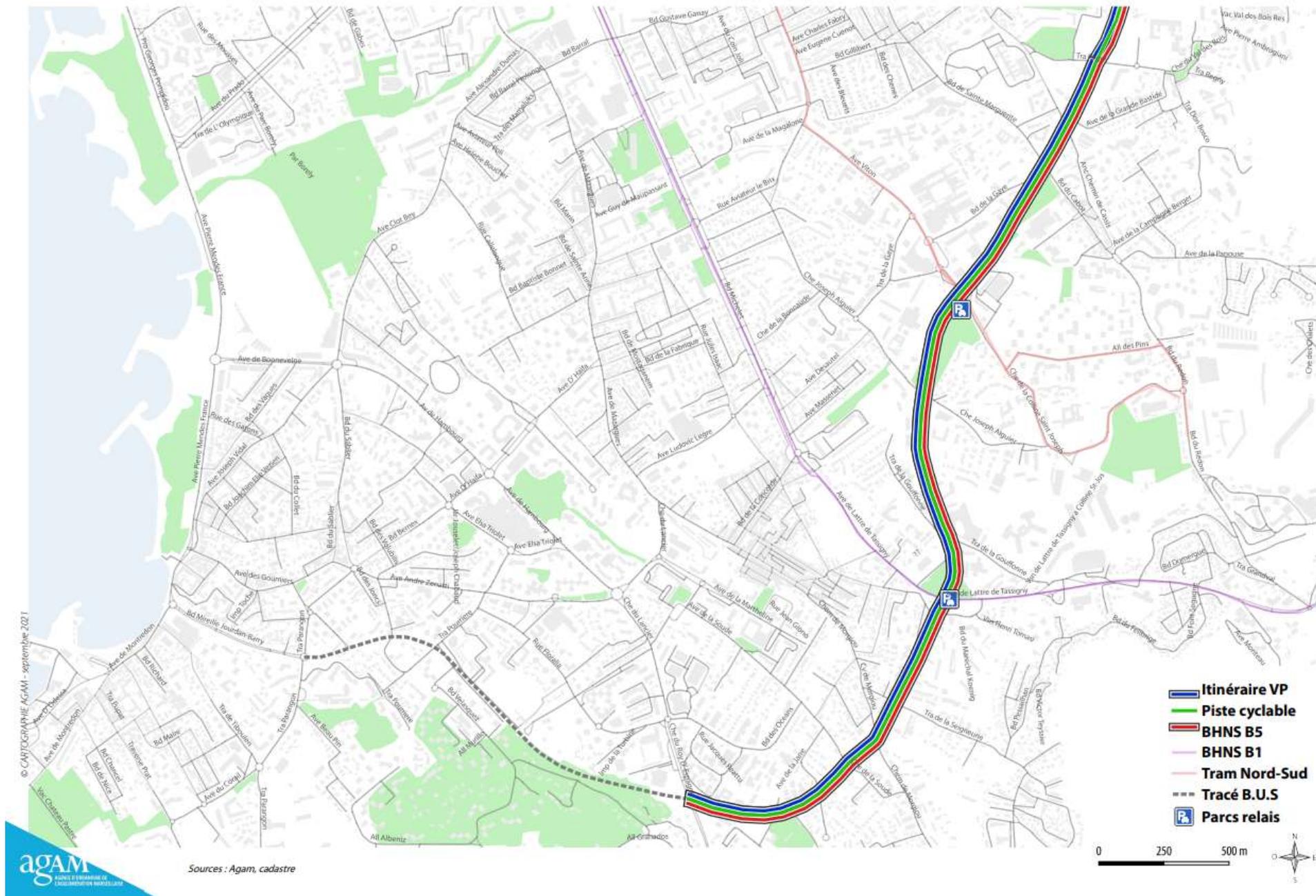
VARIANTES ET PISTES

- ▶ Dissociation des fonctionnalités VP/BHNS/Pistes cyclables
- ▶ Emprise B.U.S partiellement mobilisée pour une ou plusieurs fonctionnalités
- ▶ Modification du tracé initial du B.U.S au niveau des Jardins familiaux
- ▶ Itinéraires BHNS et aménagement cyclables alternatifs
- ▶ Niveau d'analyse non comparable avec les scénarios de la Métropole basés sur des études

SCÉNARIO B.U.S INTÉGRAL (D.U.P 2016)



SCÉNARIO B.U.S ROY D'ESPAGNE (ÉTUDE AMP, DÉC 2020)



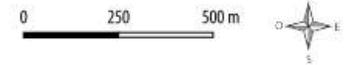
SCÉNARIO B.U.S DE LATRE DE TASSIGNY (ÉTUDE AMP, DÉC 2020)



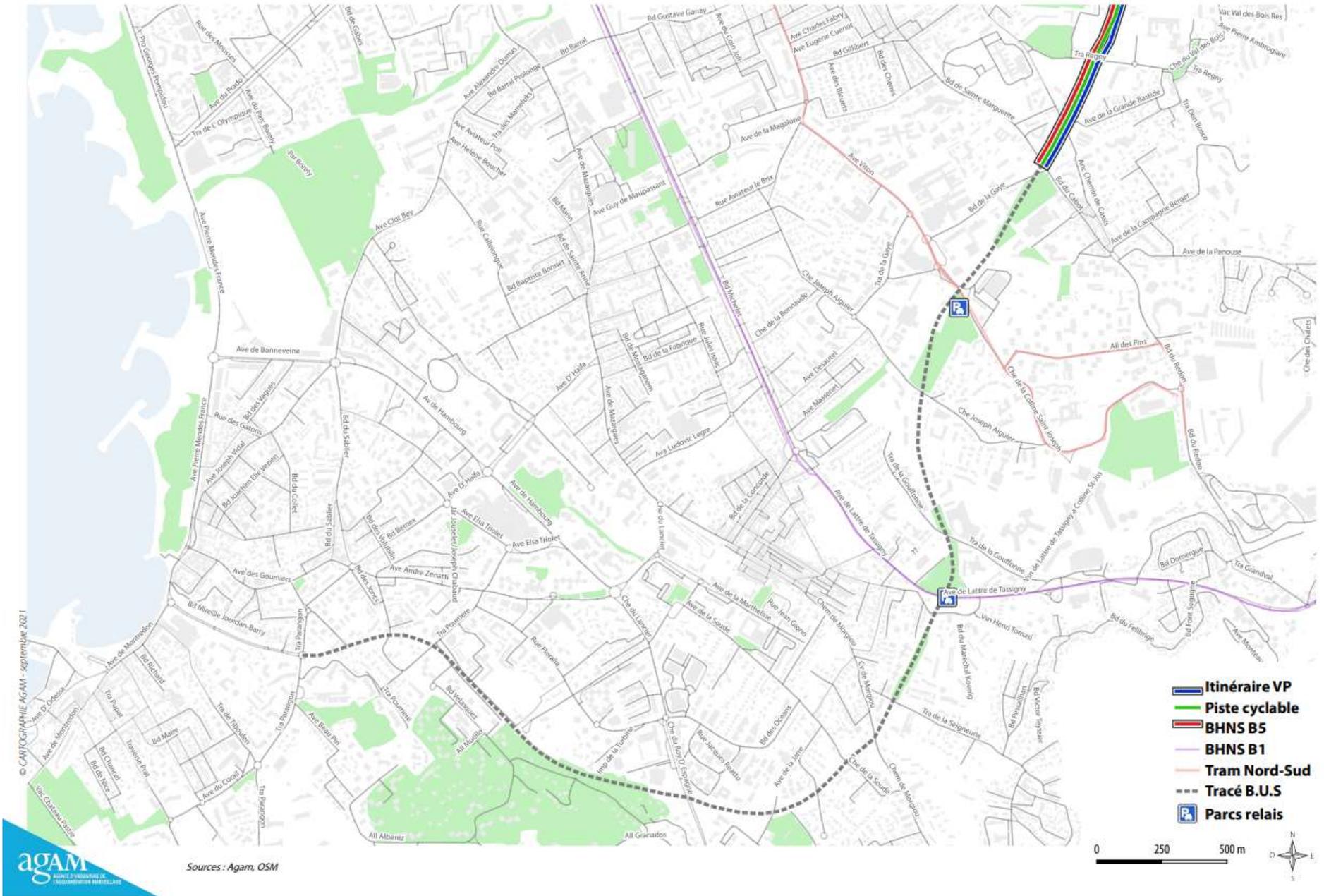
© CARTOGRAPHIE AGAMI - septembre 2021



Sources : Agam, OSM



SITUATION ACTUELLE



© CARTOGRAPHIE AGAM - septembre 2017

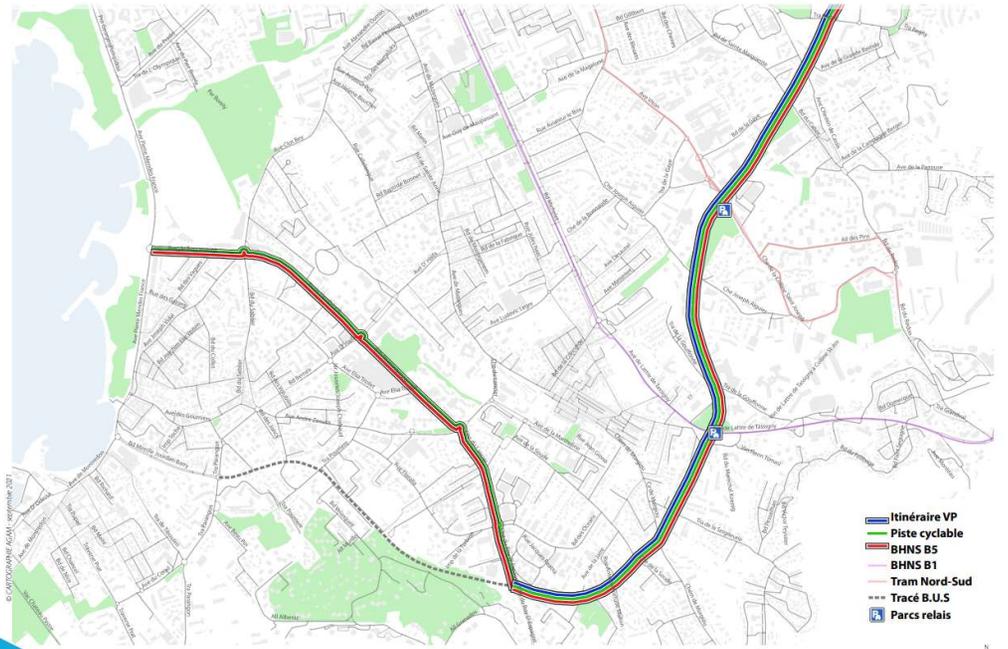
agam
AGAM - Agence d'Aménagement
de l'Environnement et de
l'Urbanisme de la Région
Marseillaise

Sources : Agam, OSM

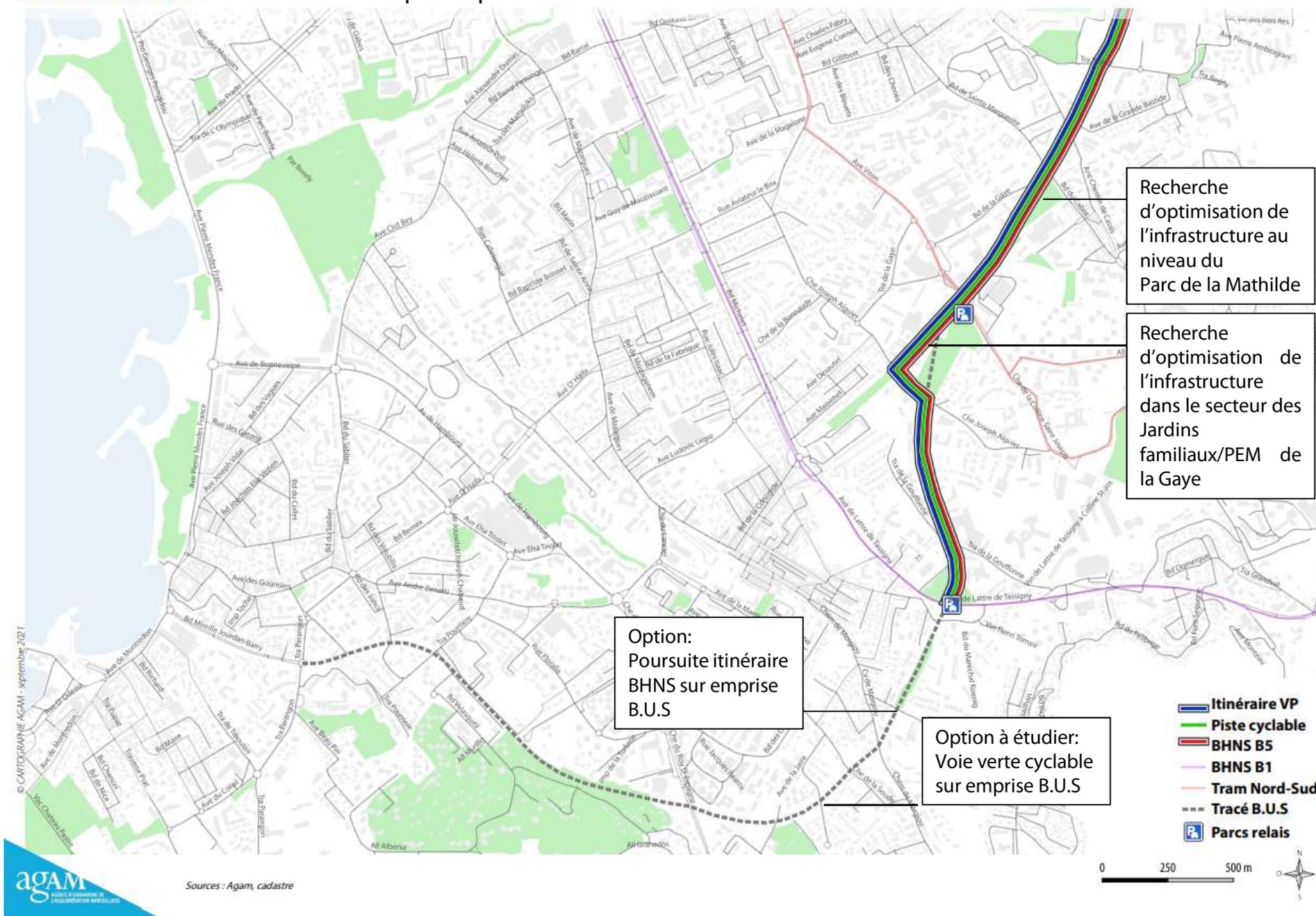
SCÉNARIO ROY D'ESPAGNE VARIANTE 1



SCÉNARIO ROY D'ESPAGNE VARIANTE 2



PISTE DE VARIANTE 1 Identification de points particuliers



Recherche d'optimisation de l'infrastructure au niveau du Parc de la Mathilde

Recherche d'optimisation de l'infrastructure dans le secteur des Jardins familiaux/PEM de la Gaye

Option: Poursuite itinéraire BHNS sur emprise B.U.S

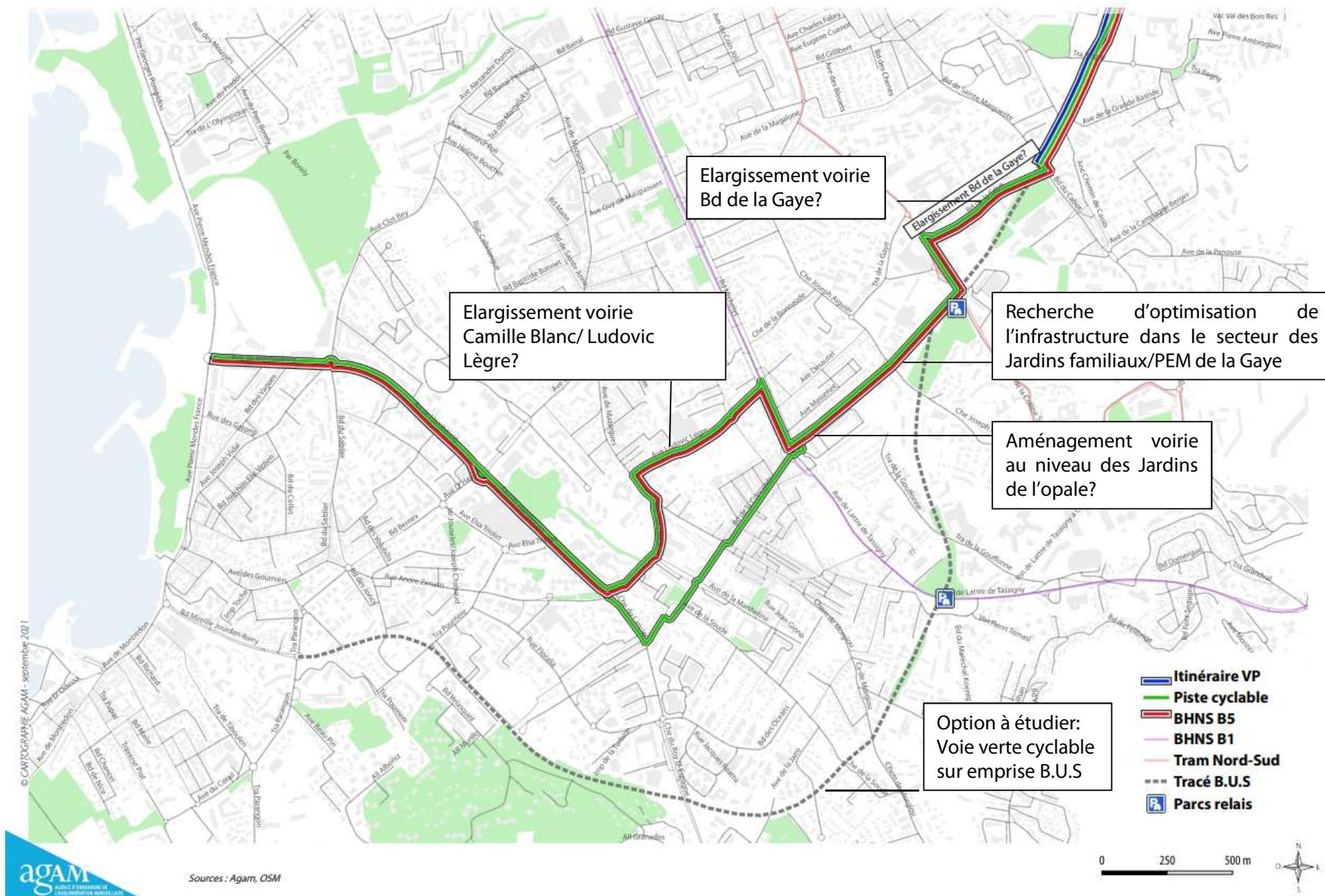
Option à étudier: Voie verte cyclable sur emprise B.U.S

© CARTOGRAPHIE AGAM - septembre 2021

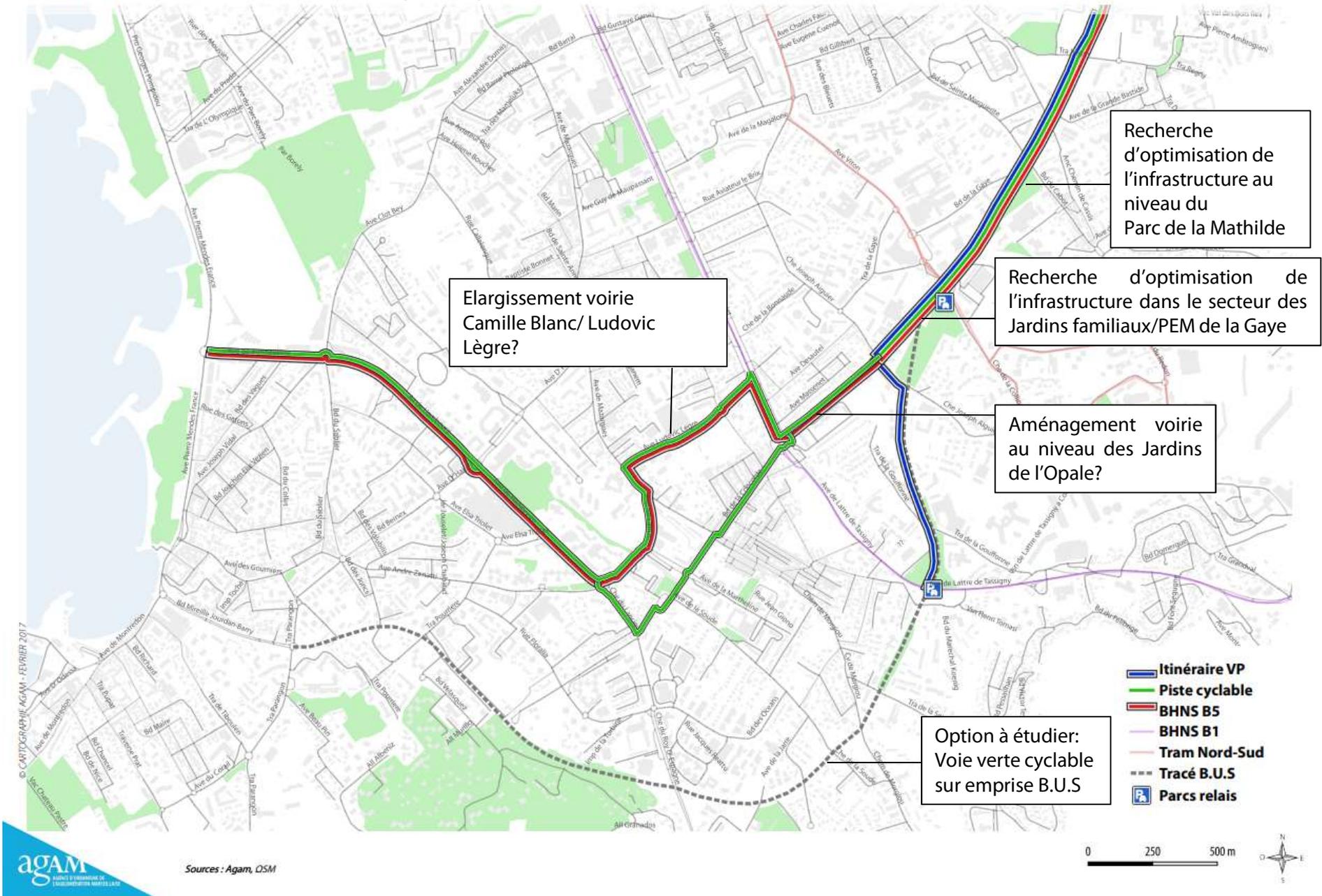


Sources : Agam, cadastre

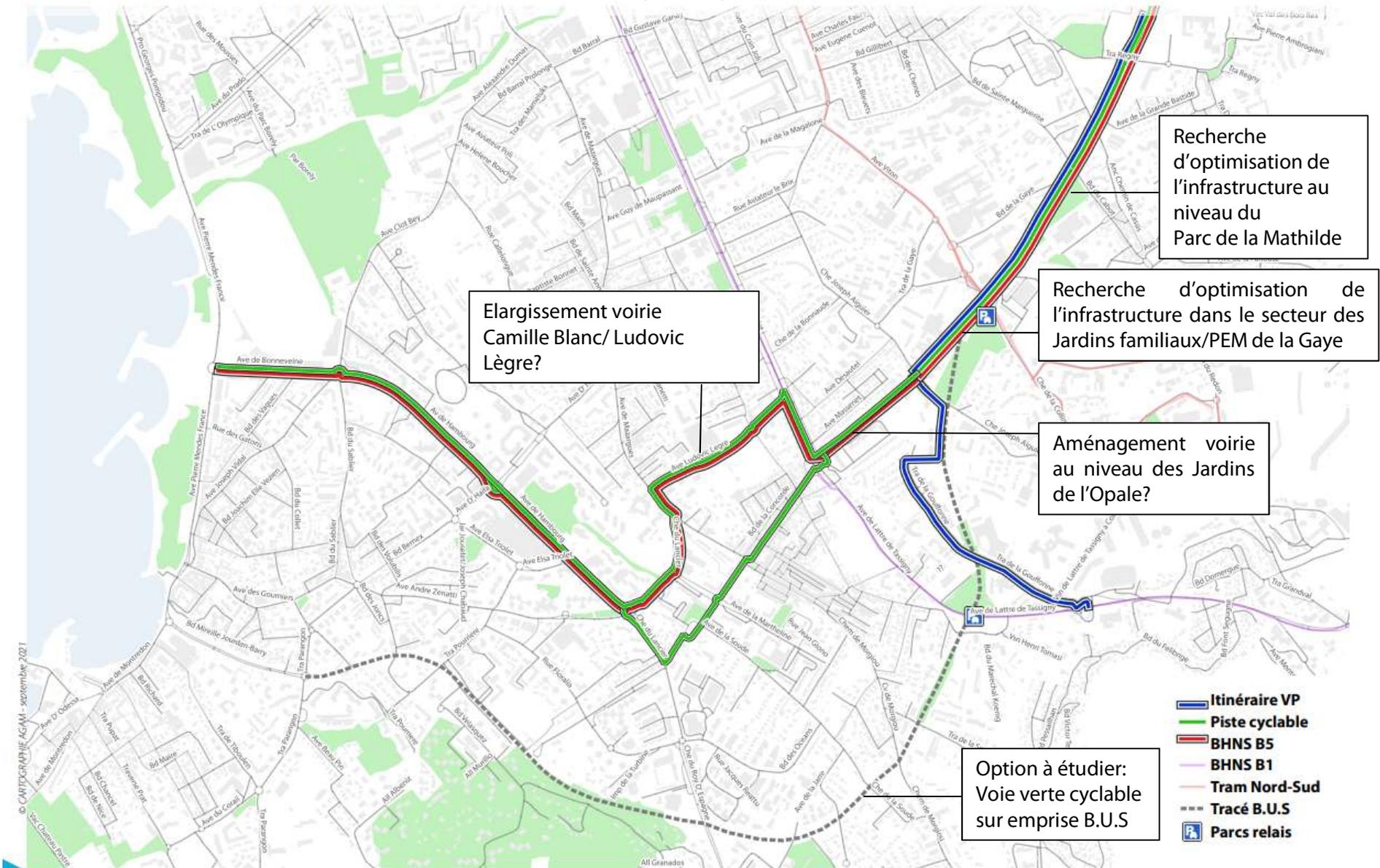
PISTE 2 Identification de points particuliers



PISTE DE VARIANTE 3 Identification de points particuliers



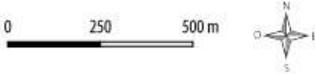
PISTE 3 - OPTION TRAVERSE DE LA GOUFFONNE Identification de points particuliers



© CARTOGRAPHIE AGAM - septembre 2021



Sources : Agam, OSM



2

ZOOMS SUR QUELQUES SECTEURS À ENJEUX

ZOOM ELARGISSEMENT BD DE LA GAYE (25M)

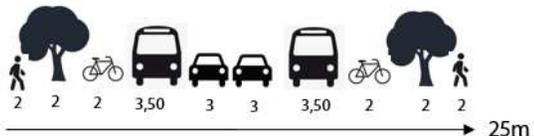
Elargissement voirie existante

Linéaire de 525m

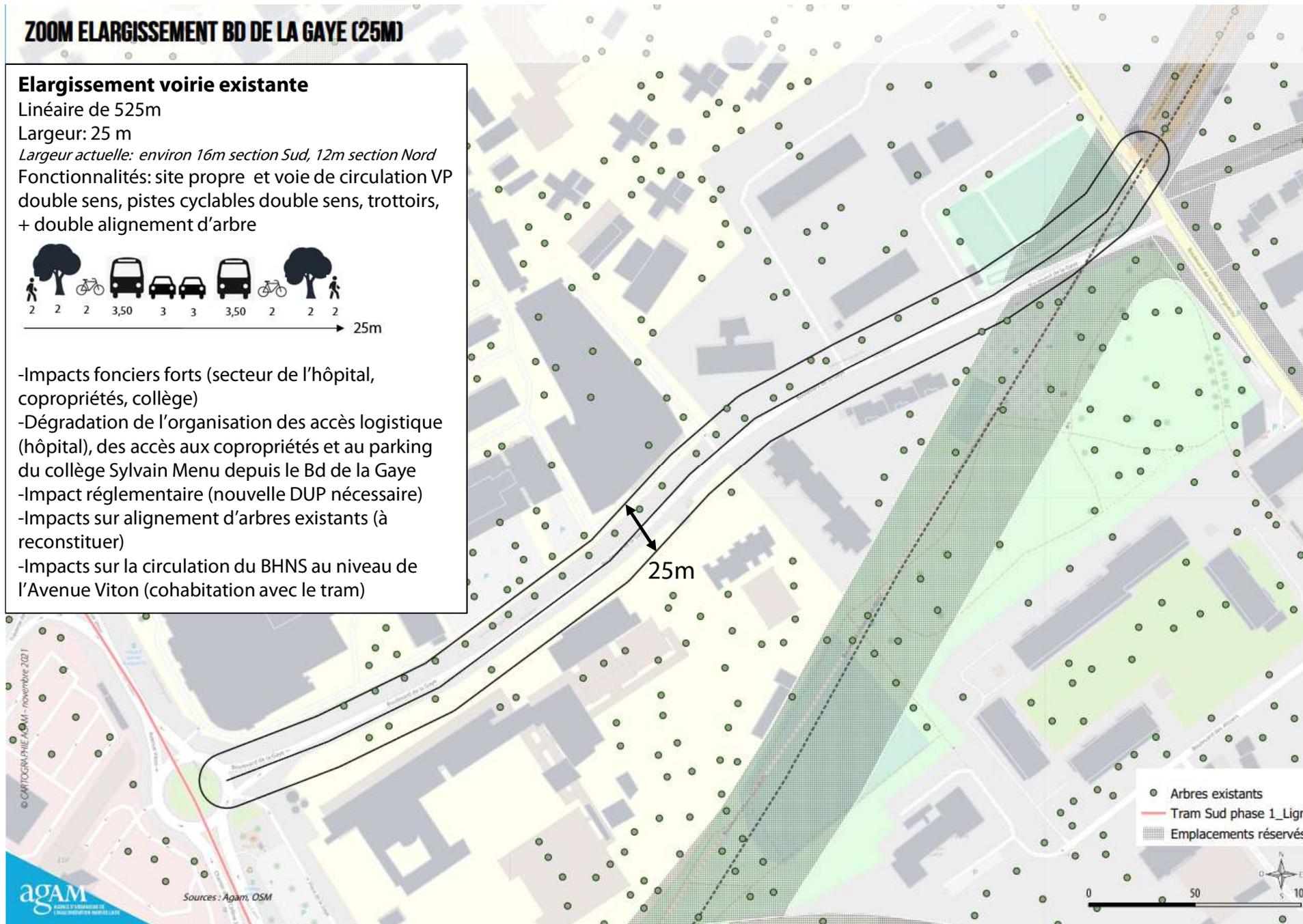
Largeur: 25 m

Largeur actuelle: environ 16m section Sud, 12m section Nord

Fonctionnalités: site propre et voie de circulation VP double sens, pistes cyclables double sens, trottoirs, + double alignement d'arbre



- Impacts fonciers forts (secteur de l'hôpital, copropriétés, collège)
- Dégradation de l'organisation des accès logistique (hôpital), des accès aux copropriétés et au parking du collège Sylvain Menu depuis le Bd de la Gaye
- Impact réglementaire (nouvelle DUP nécessaire)
- Impacts sur alignement d'arbres existants (à reconstituer)
- Impacts sur la circulation du BHNS au niveau de l'Avenue Viton (cohabitation avec le tram)



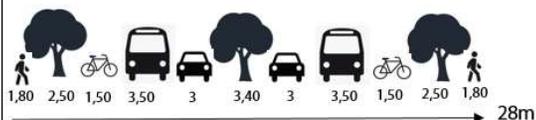
ZOOM PARC DE LA MATHILDE (DOUBLE SENS, 28M)

Infrastructure optimisée 28m (AMP)

Linéaire de 580m

Largeur: 28 m

Fonctionnalités: site propre et voie de circulation VP double sens, piste cyclable double sens, trottoirs + double alignement d'arbre et terre plein central



- Reconstitution du parc à prévoir
- Traitement de l'interface infrastructure routière/parc (itinéraire modes actifs dans le parc?)



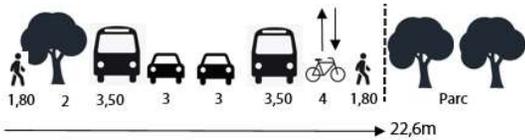
ZOOM PARC DE LA MATHILDE (DOUBLE SENS, 23M)

Infrastructure optimisée test 23m

Linéaire de 580m

Largeur: 23m

Fonctionnalités: site propre et voie de circulation VP double sens, piste cyclable bidirectionnelle, trottoirs + un alignement d'arbre



- Reconstitution du parc à prévoir
- Traitement de l'interface infrastructure routière/parc (itinéraire modes actifs dans le parc?)



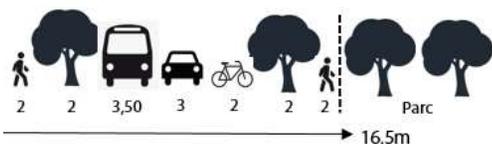
- Arbres existants
- Tram Nord-Sud phase 1
- Parc de la Mathilde reconstruit
- ▨ Emplacements réservés voirie

ZOOM BD DE LA GAYE / SECTEUR PARC DE LA MATHILDE (SENS UNIQUE, 16,5M)

Infrastructure optimisée

Test sens unique Gaye/secteur parc de la Mathilde (16,5m)

Fonctionnalités: site propre BHNS et voie de circulation VP à sens unique, piste cyclable unidirectionnelle, trottoirs
+ double alignement d'arbre



- Impacts fonciers à vérifier (dans la section Nord du Bd de la Gaye notamment)
- Impacts forts sur la trame circulaire
- Dégradation de l'organisation des accès logistique (hôpital), des accès aux copropriétés et au parking du collège Sylvain Menu
- Reconstitution du parc à prévoir
- Traitement de l'interface infrastructure routière/parc (itinéraire modes actifs dans le parc?)
- Impacts sur la performance du BHNS au niveau de l'Avenue Viton (cohabitation avec le tram)



ZOOM JARDINS FAMILIAUX (23M)

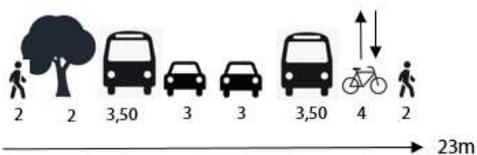
Infrastructure optimisée test 23m

Linéaire de 385m

Largeur: 23 m

Fonctionnalités: site propre BHNS et
voie de circulation VP double sens,
piste cyclable bidirectionnelle,
trottoirs

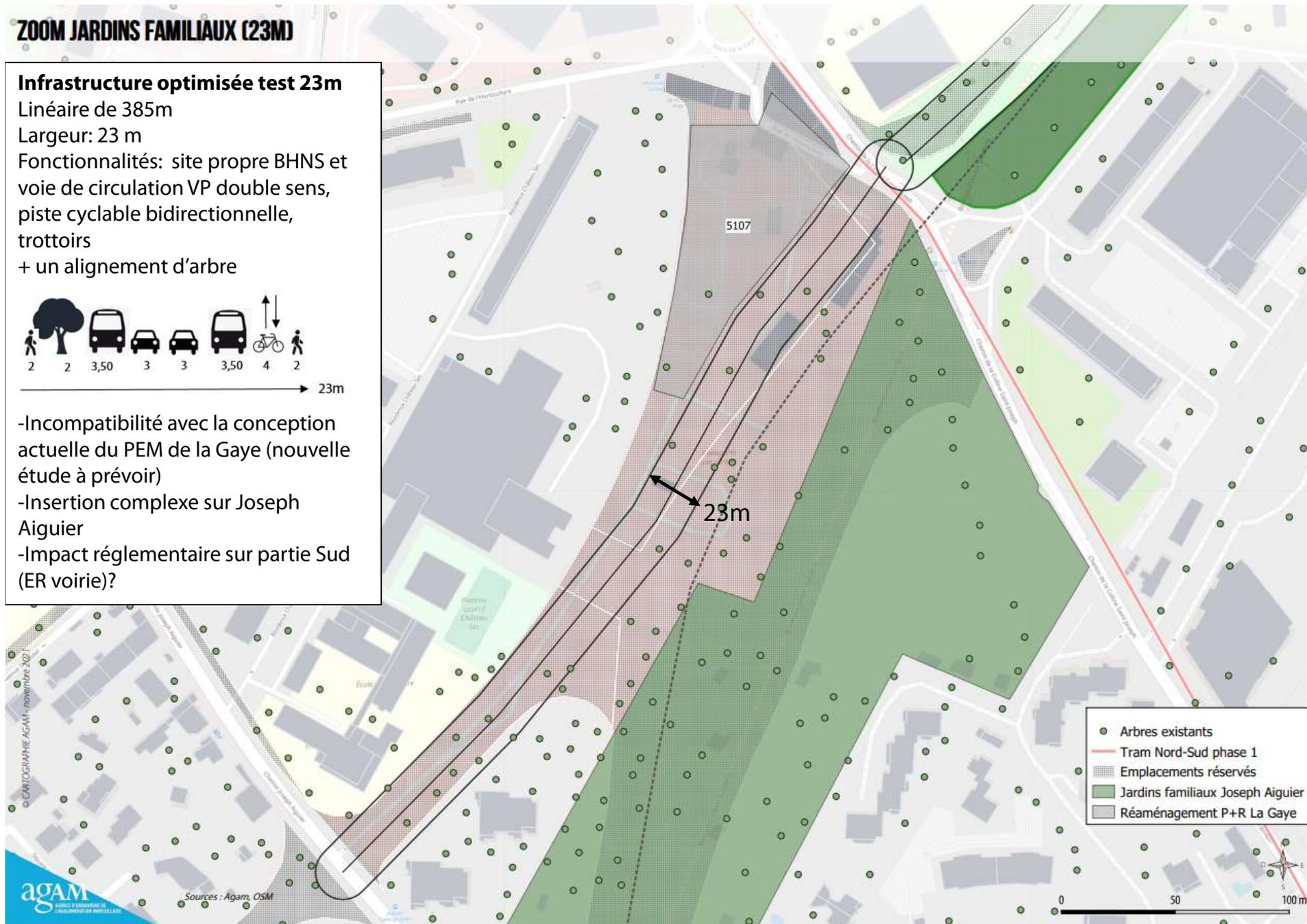
+ un alignement d'arbre



-Incompatibilité avec la conception
actuelle du PEM de la Gaye (nouvelle
étude à prévoir)

-Insertion complexe sur Joseph
Aiguier

-Impact réglementaire sur partie Sud
(ER voirie)?



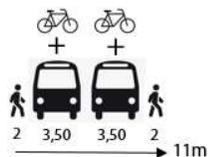
ZOOM JARDIN DE L'OPALE (12M)

Nouvelle infrastructure 12m

Linéaire de 460m

Largeur: 12m

Fonctionnalités: site mixte BHNS/vélo à double sens, trottoirs (15 bus/sens/heure en HP soit 1 bus toutes les 4min)



- Impacts sur les espaces paysagers en cours d'aménagement
- Impacts sur parking et city stade existants
- Impact en terme de procédure réglementaire (évolution ER? Enquête publique? DUP?...)?
- Insertion du BHNS dans le rond-point de l'obélisque à étudier



ZOOM LUDOVIC LÈGRE / CAMILLE BLANC (18,6M)

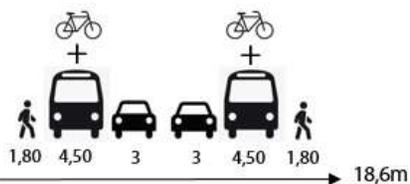
Elargissement voirie existante

Linéaire de 600m

Largeur: 18,6m (ER 20m)

Largeur actuelle: 15m environ

Fonctionnalités: site propre BHNS et
voie de circulation VP à double sens,
piste cyclable bidirectionnelle,
trottoirs



- Impacts fonciers
- Impacts sur l'alignement d'arbres existants, difficile à reconstituer



3

ANALYSE MULTICRITÈRES

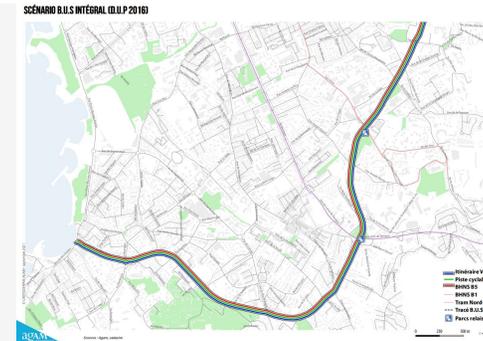
3

ANALYSE MULTICRITÈRES

ANALYSE PAR SCÉNARIO (FICHES)

ANALYSE PAR SCÉNARIO/VARIANTE/PISTE (FICHES)

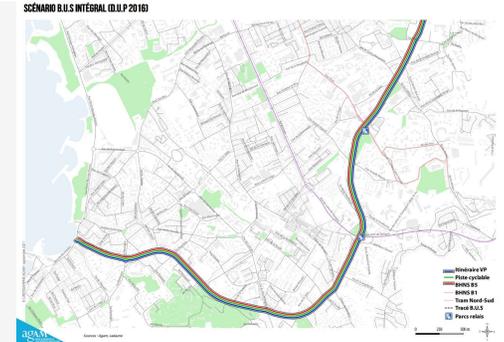
EXEMPLE SCÉNARIO BUS INTÉGRAL



FONCTIONNALITES MOBILITE	
Amélioration des liaisons routières (VP) Nord-Est/Sud-Ouest	Participe au maillage des quartiers Sud attractifs mais qui souffrent d'un manque d'axes transversaux (nombreuses voies en impasse, trame peu hiérarchisée, résidences fermées, sens uniques...) Itinéraire de rocade qui permet de connecter les axes structurants et voiries de desserte
Lisibilité des itinéraires routiers	Création d'un nouvel axe structurant lisible à l'échelle de la Ville
Impact sur la circulation globale du secteur	Baisse sensible de trafic global sur un périmètre élargi (Mendès-France, Prado 2, A50...), Concilier l'attractivité de la nouvelle infrastructure routière et le besoin de limiter le risque d'induction de trafic (compensation à prévoir sur les voiries adjacentes où les baisses de trafic sont attendues)
Impact sur le trafic des voies locales	Baisse sur les liaisons Est-Ouest (Bd de la Gaye, Desautel, Clos Bey, Zenatti) et Nord-Sud (Redon, Seigneurie, Avenue de Mazargues, Roy d'Espagne)
Intermodalité avec les projets de THNS et les parcs relais	Bonne connexion au tram via le PEM de la Gaye et au BHNS B1 via le PEM de Valmante favorisant un bon report modal
Infrastructure BHNS (B5)	Itinéraire (km) : 15,5km ; Linéaire site propre : 13,5km; Linéaire site propre B.U.S : 7,7 km ; Remplit bien son rôle d'axe structurant de TCSP
Desserte BHNS	Chalandise : 12 600hab ; 4800 emplois Desserte Pointe Rouge (participe à l'amélioration de l'accessibilité au littoral sud) Desserte quartiers NPNRU (la Soude et Hauts de Mazargues) et offre renforcée sur secteur Roy d'Espagne

ANALYSE PAR SCÉNARIO ET VARIANTES/PISTES (FICHES)

EXEMPLE SCÉNARIO BUS INTÉGRAL



Amélioration du maillage cyclable	Contribue au maillage existant (surtout au niveau de la section Sainte-Marguerite/Roy d'Espagne peu dotée d'aménagements cyclables) Connexion partielle au réseau existant
Aménagement cyclable structurant	Création d'une nouvelle ligne structurante (lisibilité, rapidité, confort) – Ligne vélo L7 composante du Plan vélo à l'échelle de Marseille
Requalification des voiries existantes	Pas de projet de requalification à l'exception du réaménagement de quelques carrefours. Perspectives d'une remise à niveau à envisager
DEVELOPPEMENT DURABLE	
Impact sur les espaces verts existants	Parc de la Mathilde et les Jardins Familiaux Joseph Aiguier impactés Compensation quantitative à trouver dans le secteur en sus de celle étudiée (opportunités sur secteur élargi) et baisse du profil en travers dans la traversée du parc Pinède du Roy d'Espagne impactée Augmentation de l'imperméabilisation des sols (environ 11ha). Gestion possible par chaussée drainante, noues, bassin... (logique d'innovation)
Nuisances riverains	Nuisances acoustiques et pollution au droit du tracé jusqu'à la Pointe Rouge mais gains sur secteur élargi
PROCEDURES ADMINISTRATIVES / IMPACTS FINANCIERS	
Etudes/Coûts supplémentaires	Aucun
Impacts en termes de procédure réglementaire et risques contentieux	Aucun
Question foncière	Mise en œuvre DUP

3

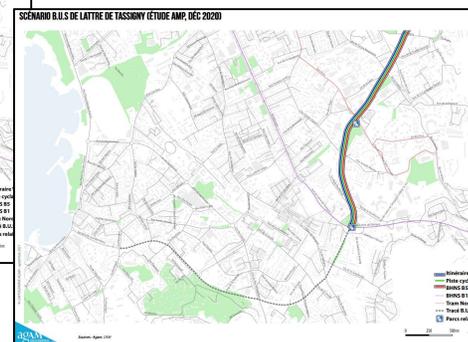
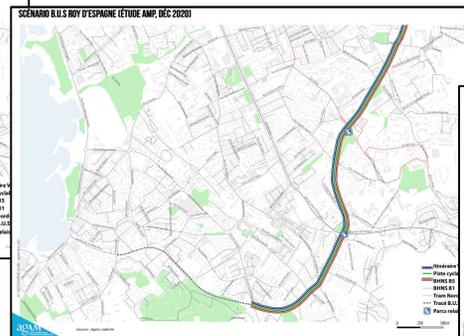
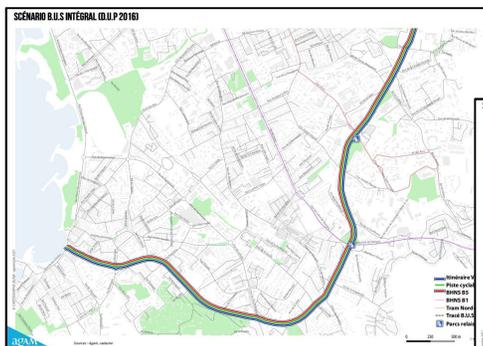
ANALYSE MULTICRITÈRES

ANALYSE PAR CRITÈRE

AMÉLIORATION DES LIAISONS ROUTIÈRES NORD-EST / SUD-EST

- ▶ Amélioration des liaisons proportionnelle à la longueur du tracé B.U.S ou des nouvelles voies routières réalisées

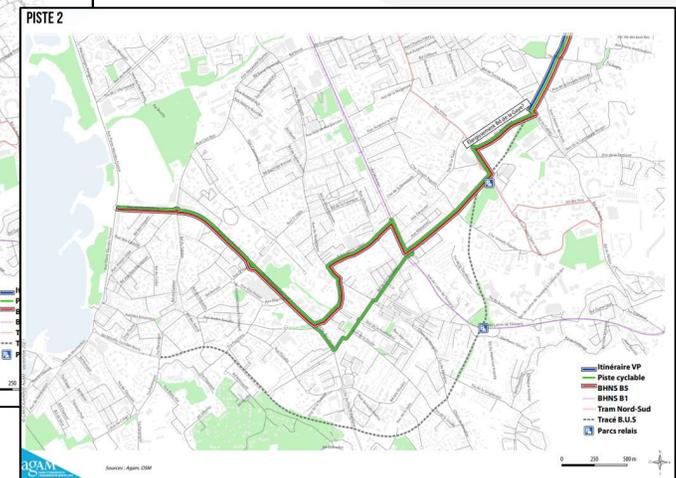
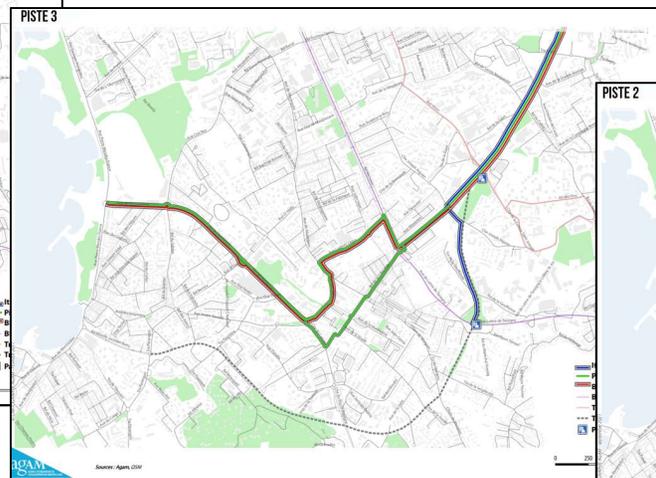
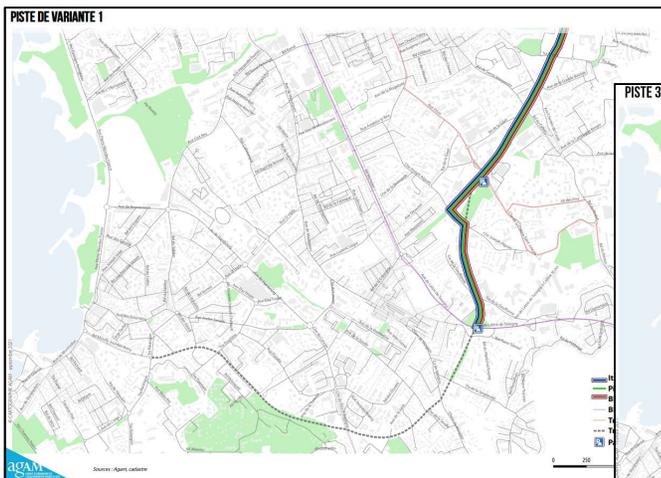
B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Latre de Tassigny	Situation actuelle
<p>Amélioration substantielle</p> <p>Participe au maillage des quartiers Sud attractifs mais qui souffrent d'un manque d'axes transversaux (nombreuses voies en impasse, trame peu hiérarchisée, résidences fermées, sens uniques...)</p> <p>Itinéraire de rocade qui permet de connecter les axes structurants et voiries de desserte</p>	<p>Amélioration partielle (secteur Cabot/Mazargues concerné uniquement)</p> <p>Ne participe que partiellement au maillage des quartiers Sud attractifs mais qui souffrent d'un manque d'axes transversaux (nombreuses voies en impasse, trame viaire peu hiérarchisée, résidences fermées, sens uniques...)</p>	<p>Amélioration partielle (secteur Cabot/Mazargues concerné uniquement)</p> <p>Ne participe que partiellement au maillage des quartiers Sud attractifs mais qui souffrent d'un manque d'axes transversaux (nombreuses voies en impasse, trame viaire peu hiérarchisée, résidences fermées, sens uniques...)</p>	<p>Très peu d'améliorations (problème par rapport aux investissements réalisés)</p>



AMÉLIORATION DES LIAISONS ROUTIÈRES NORD-EST / SUD-EST

- ▶ Amélioration des liaisons proportionnelle à la longueur du tracé B.U.S ou des nouvelles voies routières réalisées

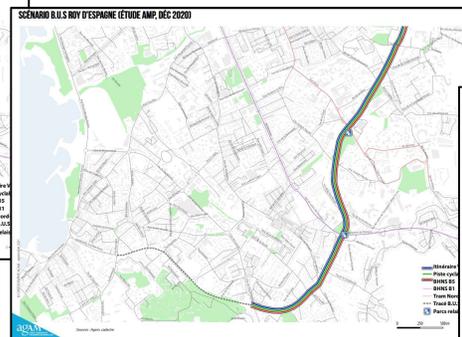
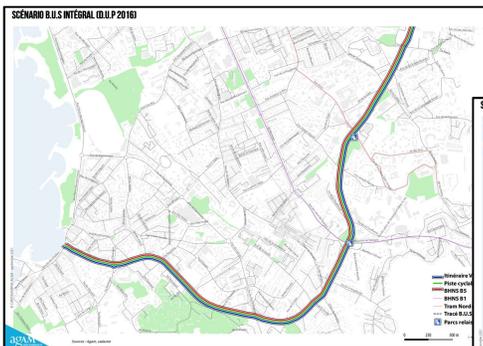
Piste de variante 1	Piste 3	Piste 2
<p>Amélioration partielle (secteur Cabot/Mazargues concerné) Ne participe que partiellement au maillage des quartiers Sud attractifs mais qui souffrent d'un manque d'axes transversaux (nombreuses voies en impasse, trame viaire peu hiérarchisée, résidences fermées, sens uniques...)</p>		<p>Pas d'amélioration significative</p>



LISIBILITÉ DES ITINÉRAIRES ROUTIERS

- ▶ Lisibilité corrélée à la longueur du tracé ou des nouvelles voies routières réalisées ainsi qu'à leur continuité

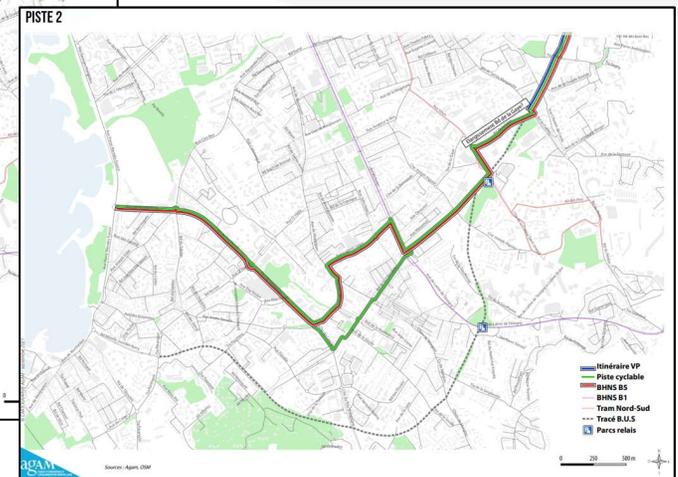
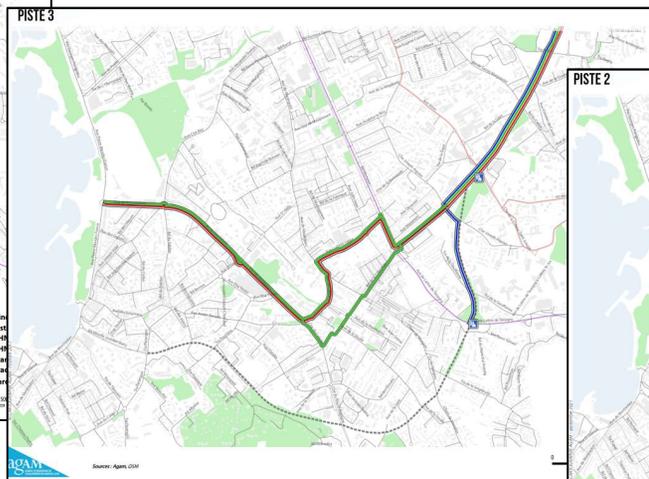
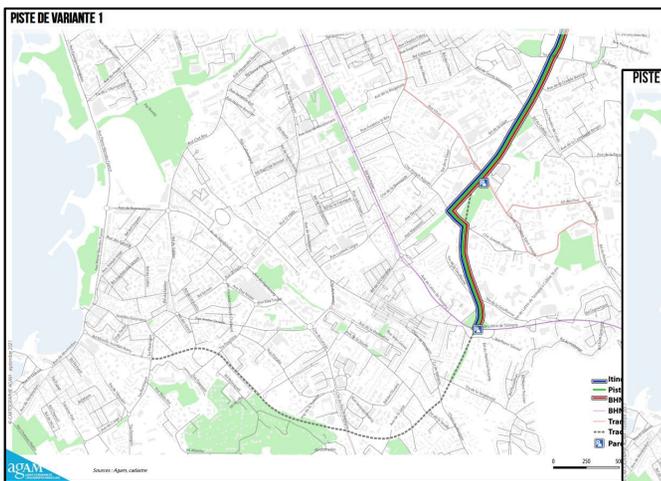
B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
Bonne lisibilité Création d'un nouvel axe structurant lisible à l'échelle de la Ville		Lisibilité limitée (itinéraire en impasse au niveau de De Lattre de Tassigny)	Manque de lisibilité de l'itinéraire (à partir du Bd Sainte-Marguerite, système de circulation complexe à travers les voies locales)



LISIBILITÉ DES ITINÉRAIRES ROUTIERS

- ▶ Lisibilité corrélée à la longueur du tracé ou des nouvelles voies routières réalisées ainsi qu'à leur continuité

Piste de variante 1	Piste de variante 3	Piste de variante 2
<p>Lisibilité limitée (itinéraire en impasse au niveau de De Lattre de Tassigny) + effet de chicane (carrefour) et rétrécissement de la voirie sur Joseph Aiguier Forte vigilance sur la mesure des capacités fonctionnelles et géométriques de la voirie Joseph Aiguier</p>	<p>Manque de lisibilité (à partir du Bd Sainte-Marguerite, diffusion de la circulation sur les voiries existantes dans un système d'organisation des voies locales complexe)</p>	

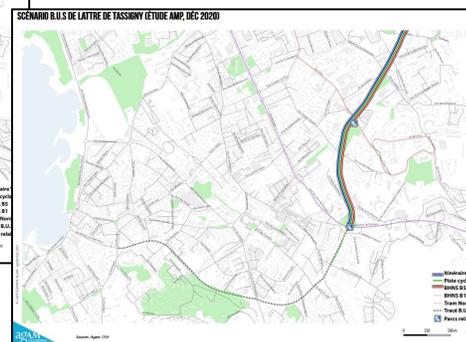
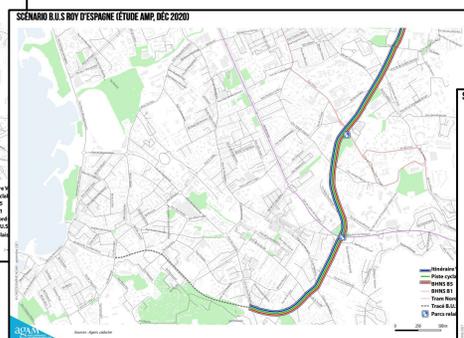
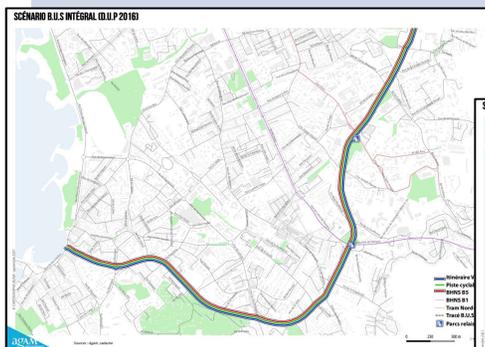


IMPACT SUR LA CIRCULATION GLOBALE DU SECTEUR

ETUDE AMP, DÉCEMBRE 2020

- ▶ Baisse de trafic liée à la réalisation (quasi) totale des infrastructures du B.U.S
- ▶ Concilier attractivité de la nouvelle infrastructure routière et besoin de limiter le risque d'induction de trafic (compensation à prévoir sur les voiries adjacentes où les baisses de trafic sont attendues)

B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
Baisse sensible de trafic sur un périmètre élargi (Mendès-France, Prado 2, Michelet, A50...)	Impact limité sur la circulation globale qui reste importante faute d'effet de report (baisse sur l'A50 et Michelet)	Pas de gros impacts sur la circulation générale par rapport à la situation actuelle	Attractivité moindre de la nouvelle infrastructure qui ne dessert pas les quartiers Sud et Sud-Ouest.

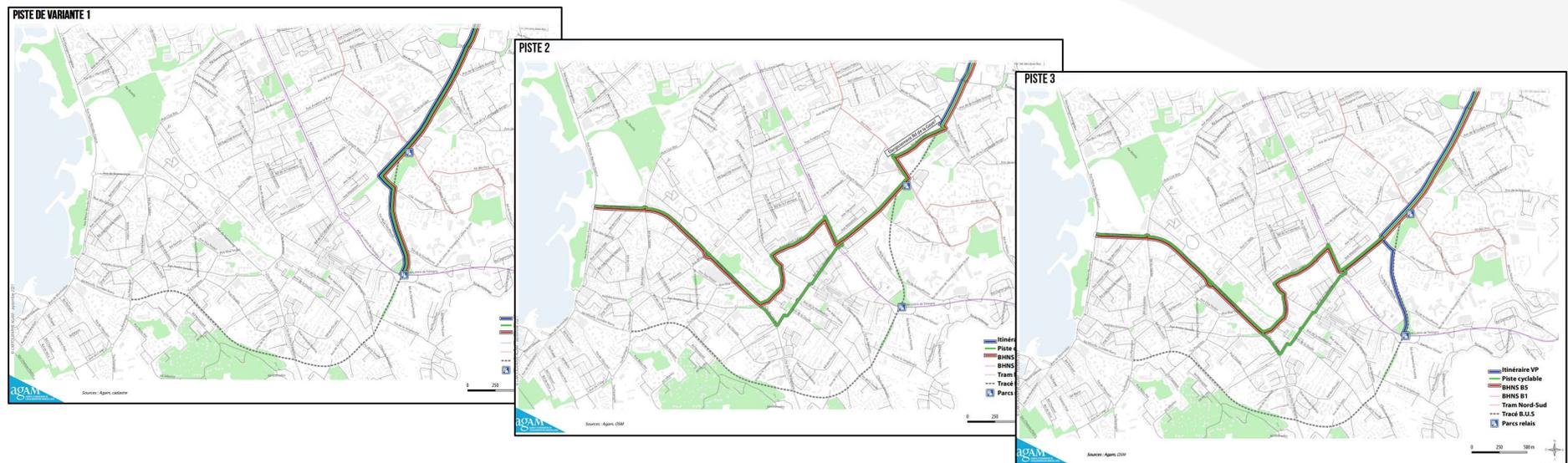


IMPACT SUR LA CIRCULATION GLOBALE DU SECTEUR

ETUDE AMP, DÉCEMBRE 2020

- ▶ Baisse de trafic liée à la réalisation (quasi) totale des infrastructures du B.U.S
- ▶ Concilier attractivité de la nouvelle infrastructure routière et besoin de limiter le risque d'induction de trafic (compensation à prévoir sur les voiries adjacentes où les baisses de trafic sont attendues)

Piste de variante 1	Piste 2	Piste 3
Impact limité sur la circulation globale qui reste importante faute d'effet de report (baisse sur l'A50 et Michelet)		

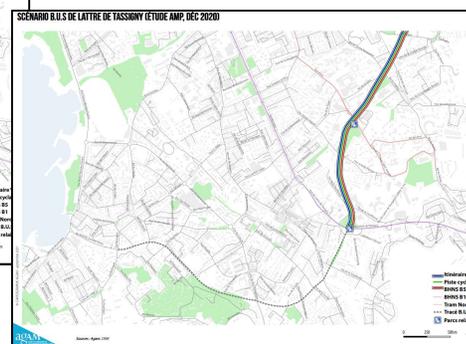
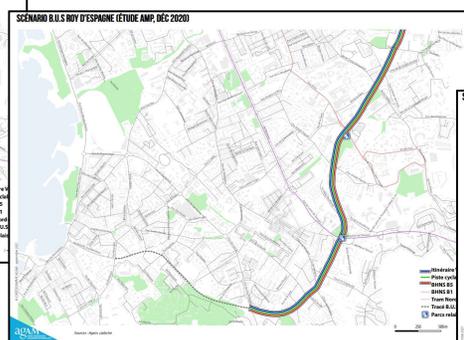
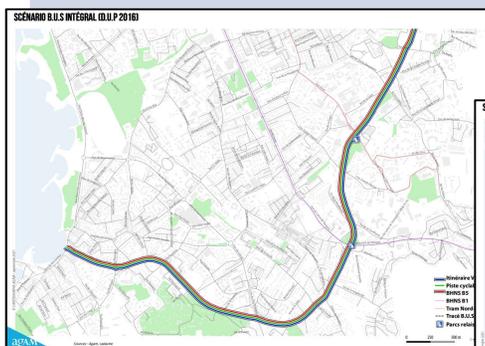


IMPACT SUR LE TRAFIC DES VOIES LOCALES

ETUDE AMP, DÉCEMBRE 2020

- ▶ Baisse de trafic liée à la réalisation totale ou partielle des infrastructures VP du B.U.S
- ▶ Hausse de charge sur les voiries transversales liée à l'arrêt des fonctionnalités VP du B.U.S au niveau de Sainte-Marguerite ou De Lattre de Tassigny

B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
<p>Baisse de trafic sur les liaisons Est-Ouest (Bd de la Gaye, Desautel, Clos Bey, Zenatti) et Nord-Sud (Cabot-Redon, Seigneurie, Avenue de Mazargues, Roy d'Espagne)</p> <p>+ Augmentations localisées Roy d'Espagne et Cabot pour le scénario Roy d'Espagne</p>	<p>Baisse de trafic sur les liaisons Est-Ouest (Bd et Traverse de la Gaye, Viton, Desautel) et les Bd du Cabot-Redon</p> <p>Point noir créé à l'intersection De Lattre de Tassigny (problème de la traversée du noyau villageois de Mazargues déjà très chargé)</p>	<p>Hausse de charge importante sur les voiries transversales (Rue de l'Horticulture/Traverse de la Gaye/Avenue Desautel, Aviateur Lebrix, Ludovic Lègre/Camille Blanc...) dont certaines sont inadaptées à cette évolution</p> <p>Point noir sur le Bd de la Gaye très chargé</p> <p>Charge importante sur l'axe Cabot/Redon</p>	

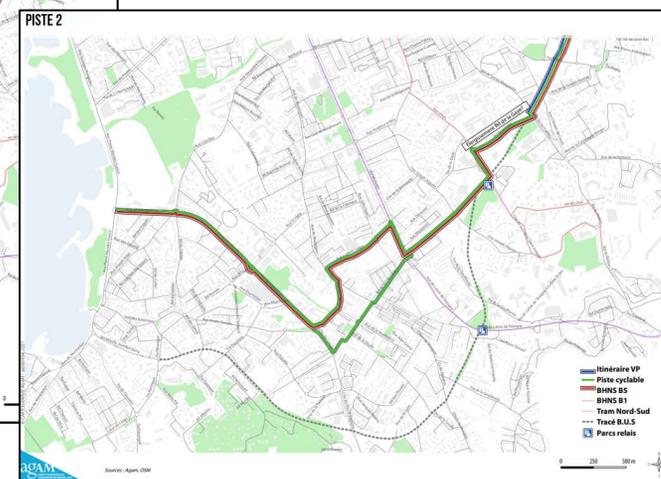
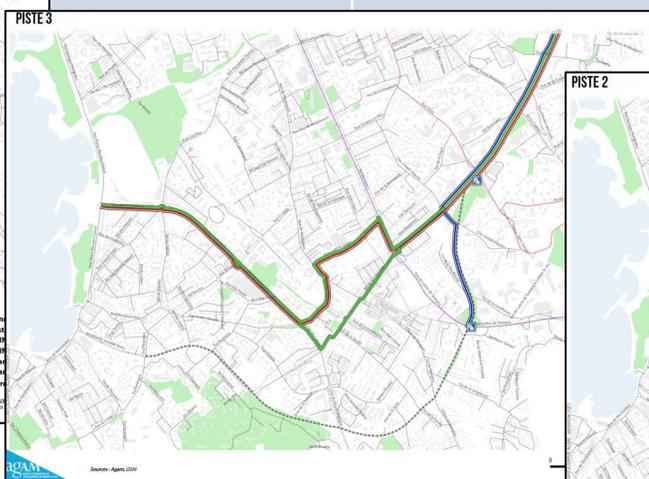


IMPACT SUR LE TRAFIC DES VOIES LOCALES

ETUDE AMP, DÉCEMBRE 2020

- ▶ Baisse de trafic liée à la réalisation totale ou partielle des infrastructures VP du B.U.S
- ▶ Hausse de charge sur les voiries transversales liée à l'arrêt des fonctionnalités VP du B.U.S au niveau de Sainte-Marguerite ou De Lattre de Tassigny

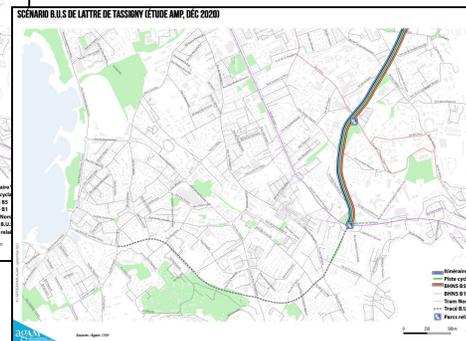
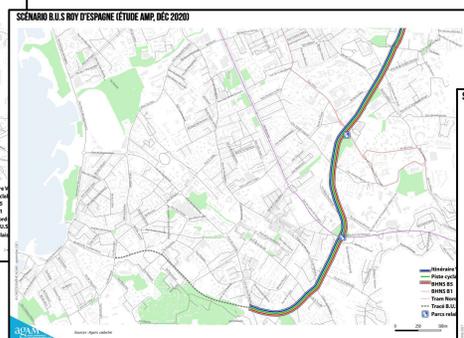
Piste de variante 1	Piste 3	Piste 2
<p>Baisse de trafic sur les liaisons Est-Ouest (Bd et Traverse de la Gaye, Viton, Desautel) et les Bd du Cabot-Redon</p> <p>Point noir créé à l'intersection De Lattre de Tassigny (problème de la traversée du noyau villageois de Mazargues déjà très chargé)</p> <p>+ Changement d'usage et de fonctionnalité du chemin Joseph Aiguier</p>		<p>Hausse de charge importante sur les voiries transversales (Rue de l'Horticulture/Traverse de la Gaye/Avenue Desautel, Aviateur Lebrix, Ludovic Lègre/Camille Blanc...) et dont certaines sont inadaptées à cette évolution</p> <p>Point noir sur le Bd de la Gaye très chargé (<i>faisabilité de son élargissement?</i>)</p> <p>Charge importante sur l'axe Cabot/Redon</p>



INTERMODALITÉ AVEC LES PROJETS DE THNS ET LES P+R

- ▶ Une intermodalité effective pour toutes les solutions (en dehors du maintien de la situation actuelle) mais une fonctionnalité plus ou moins dégradée

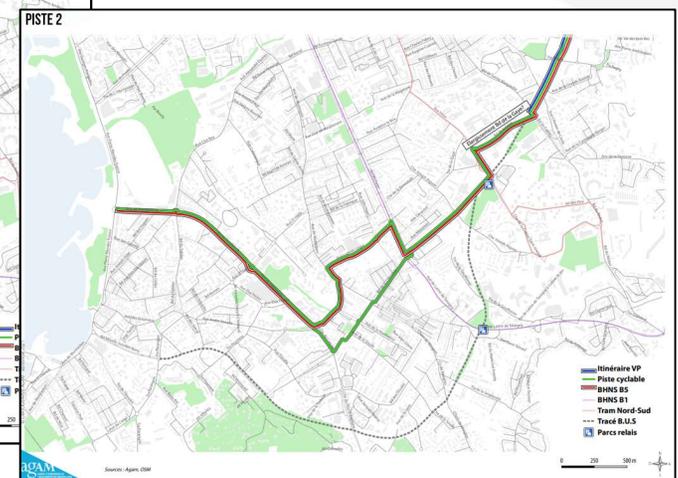
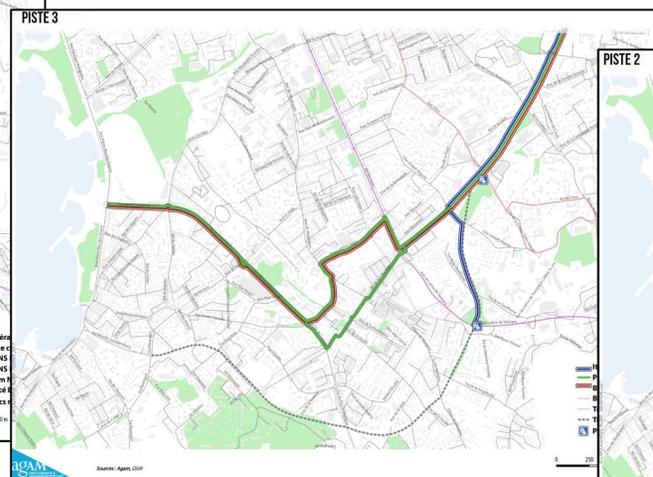
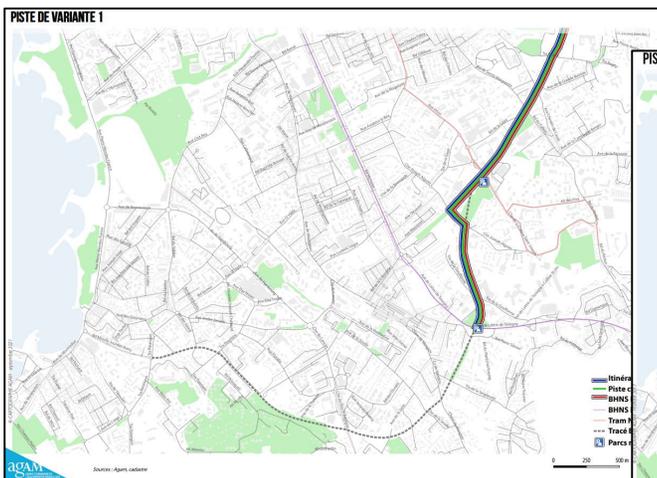
B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
Connexion optimisée au tram via le PEM de la Gaye			Connexions BHNS/tram et VP/tram/P+R par les voiries existantes (accès plus complexe et fonctionnalité dégradée)
Connexion au B1 via le PEM de Valmante			
Connexion optimisée au P+R de Valmante			Connexions BHNS/tram et VP/tram/P+R par les voiries existantes (accès plus complexe et fonctionnalité dégradée)



INTERMODALITÉ AVEC LES PROJETS DE THNS ET LES P+R

- ▶ Une intermodalité effective pour toutes les solutions (en dehors du maintien de la situation actuelle) mais une fonctionnalité plus ou moins dégradée

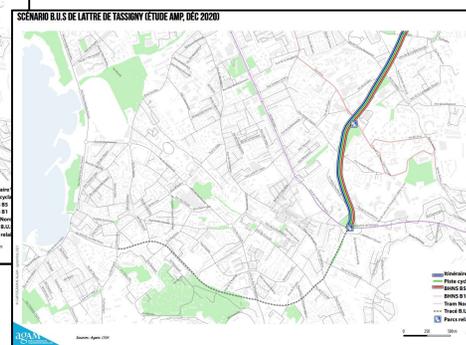
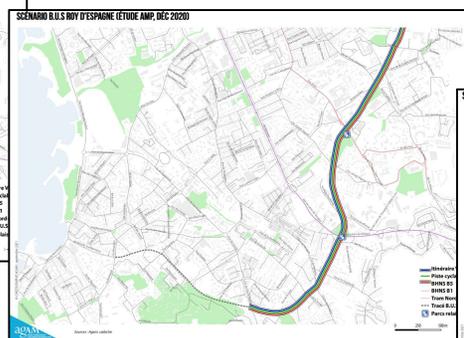
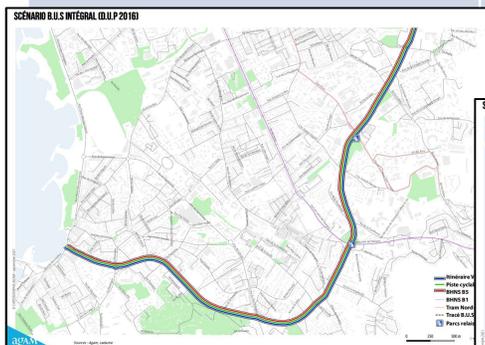
Piste de variante 1	Piste 3	Piste 2
Connexion optimisée au tram via le PEM de la Gaye		Connexions BHNS/tram et VP/tram/P+R par les voiries existantes (accès plus complexe et fonctionnalité dégradée)
Connexion au B1 via le PEM de Valmante (P+R)	Connexion au B1 au niveau de l'obélisque de Mazargues (modalités à étudier)	
	Connexion optimisée au P+R Valmante	Connexion au P+R de Valmante par le système de voiries existantes (accès plus complexe et fonctionnalité dégradée)



INFRASTRUCTURE BHNS

- ▶ Un itinéraire BHNS alternatif proche des caractéristiques du B.U.S en termes de km parcourus et de site propre...
- ▶ ...avec des configurations parfois problématiques (cul de sac, cohabitation avec le tram, étroitesse de la voirie...), des impacts fonciers importants liés à la création de sites propres ou une fonctionnalité dégradée si site propre partiel

B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
Itinéraire: 15,5 km Linéaire site propre* : 13,5 km Linéaire site propre* B.U.S : 7,7 km	Itinéraire: 13,25 km Linéaire site propre* : 11,5 km Linéaire site propre B.U.S* : 5,7 km	Itinéraire: : 11,8 km Linéaire de site propre* : 9,8 km Linéaire site propre B.U.S* : 4 km Arrivée « en cul de sac » sur De Lattre de Tassigny	Itinéraire: 10 km Linéaire de site propre* : 8 km Linéaire site propre B.U.S* : 2 km

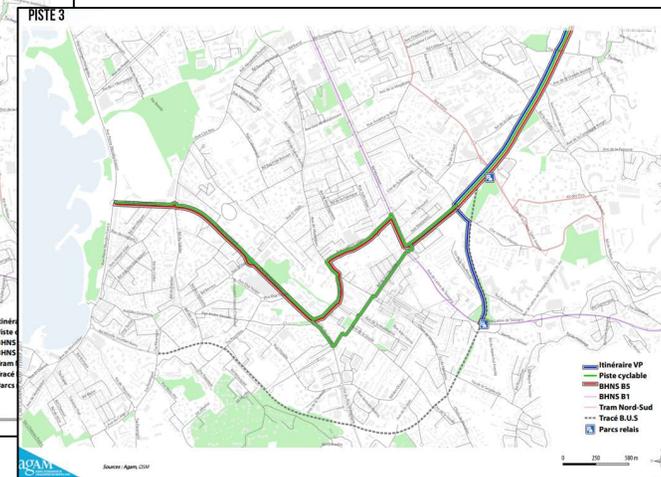
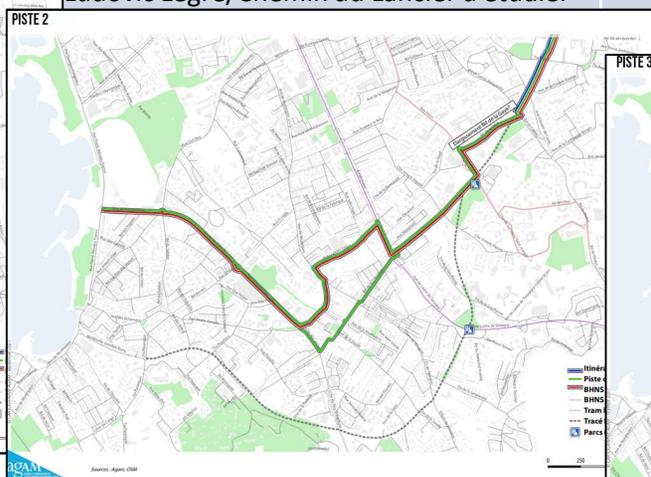
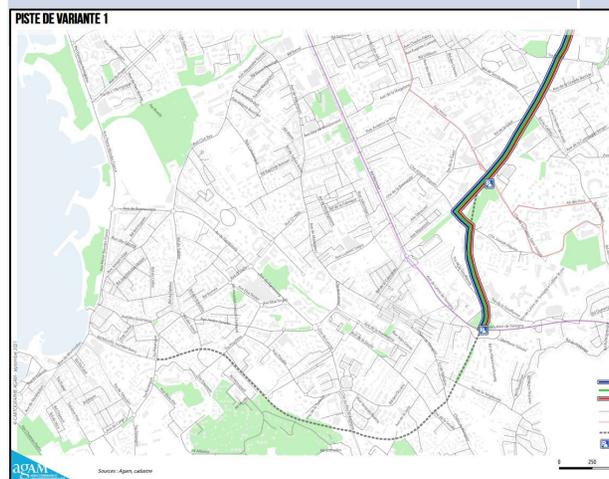


*Linéaire théorique basé sur le tracé de l'infrastructure

INFRASTRUCTURE BHNS

- ▶ Un itinéraire BHNS alternatif proche des caractéristiques du B.U.S en termes de km parcourus et de site propre...
- ▶ ...avec des configurations parfois problématiques, à étudier (cul de sac, cohabitation avec le tram, étroitesse de la voirie...) des impacts fonciers importants liés à la création de sites propres ou une fonctionnalité dégradée si site propre partiel

Piste de variante 1	Piste 2	Piste 3
<p>Itinéraire: 11,8 km Linéaires site propre* : 9,5 km Linéaire site propre B.U.S* : 4 km</p> <p>Arrivée en cul de sac sur De Lattre de Tassigny</p>	<p>Itinéraire : 15 km Linéaire de site propre* minimum: 11 km Linéaire de site propre B.U.S* minimum : 5 km (<i>hors Chemin du Lancier/Ludovic Lègre/Camille Blanc</i>) Cohabitation avec le tram sur Viton Faisabilité du passage par le Bd de la Gaye (élargissement?) à étudier Faisabilité de l'insertion d'un site propre et d'aménagements cyclables sur Camille Ludovic Lègre/Chemin du Lancier à étudier</p>	<p>Itinéraire: 15 km Linéaires de site propre* : 12 km Linéaire site propre B.U.S* : 6 km</p> <p>Faisabilité de l'insertion d'un site propre et d'aménagements cyclables sur Camille Blanc/Ludovic Lègre/ Chemin du Lancier à étudier</p>

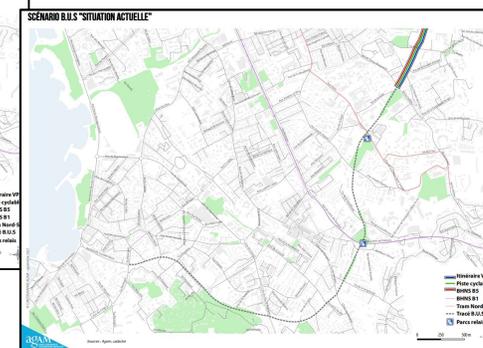
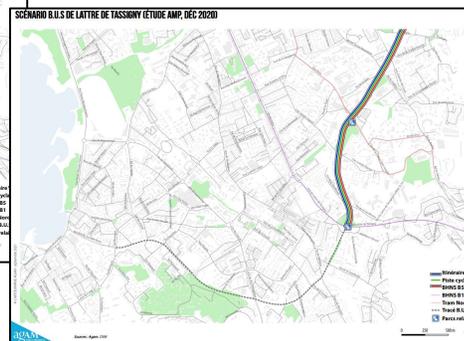
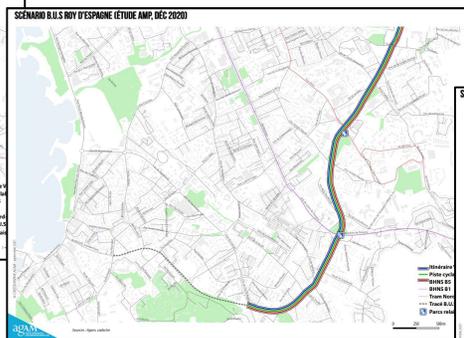
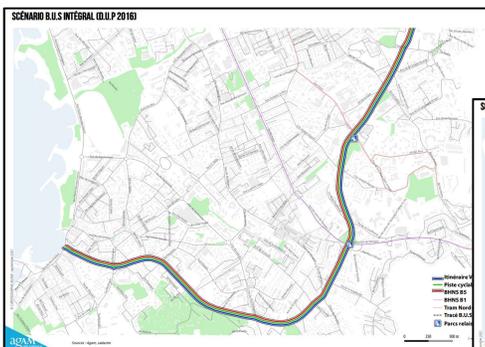


*Linéaire théorique basé sur le tracé de la nouvelle infrastructure et/ou sur la voirie existante

DESSERTE BHNS

- ▶ Importance de la chalandise liée à longueur de l’itinéraire
- ▶ Une amélioration de l’accessibilité au littoral Sud liée au projet B.U.S initial
- ▶ Une desserte alternative intéressante

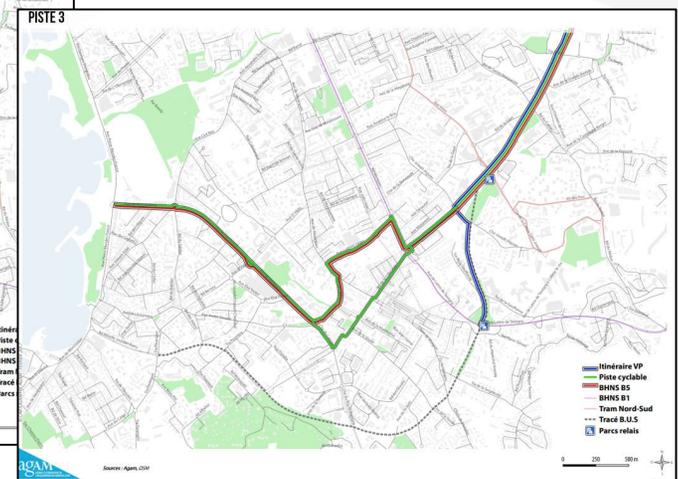
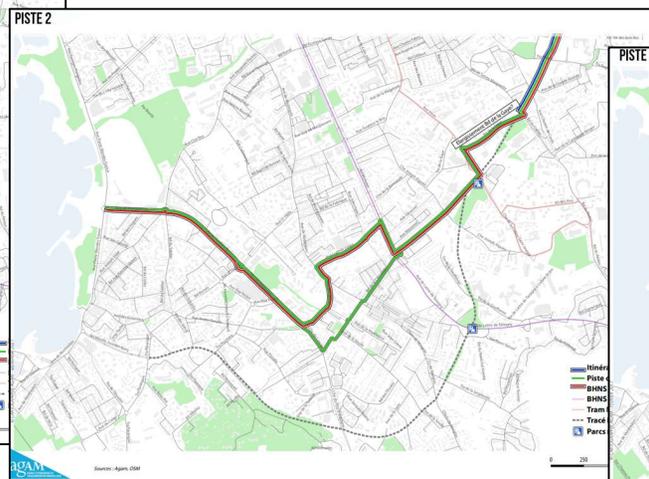
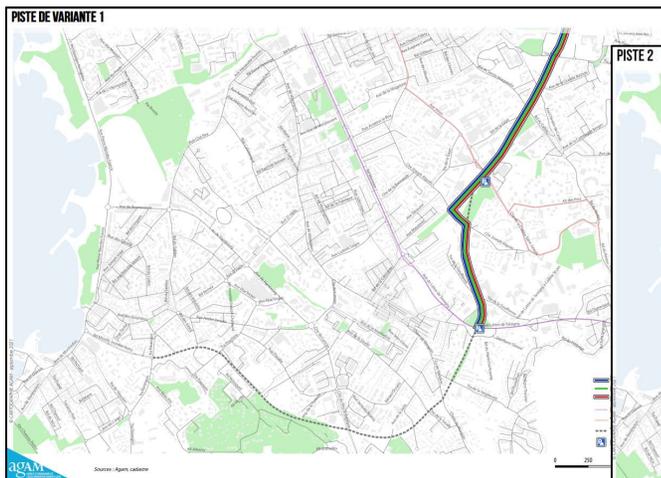
B.U.S intégral	Roy d’Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
Chalandise : 12 600 hab, 4800 emplois	Chalandise : proche de celle du scénario de base	Perte importante de chalandise (moins attractif)	Chalandise : nulle
Desserte Pointe Rouge (participe à l’amélioration de l’accessibilité au littoral sud)			
Desserte renforcée du Roy d’Espagne et des quartiers NPNRU (la Soude et Hauts de Mazargues)			



DESSERTE BHNS

- ▶ Importance de la chalandise liée à longueur de l'itinéraire
- ▶ Une amélioration de l'accessibilité au littoral Sud liée au projet B.U.S initial
- ▶ Une desserte alternative intéressante

Piste de variante 1	Piste 2	Piste 3
Perte importante de chalandise (moins attractif)	Chalandise : 14 000 hab , 3900 emplois	
Pas de desserte de la Pointe rouge		
Pas de desserte du Roy d'Espagne et des quartiers NPNRU (la Soude et Hauts de Mazargues)		
	Desserte du secteur Hambourg/Bonneveine (MAC, escale Borely...) peu desservi actuellement	



AMÉLIORATION DU MAILLAGE CYCLABLE EXISTANT

- ▶ Un maillage cyclable améliorée dans tous les cas de figure (hors situation actuelle)
- ▶ Des impacts fonciers à étudier pour la réalisation de nouveaux aménagements cyclables sur les voiries existantes

B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
Contribue au maillage existant (surtout au niveau de les sections Sainte-Marguerite/De Lattre de Tassigny/Roy d'Espagne peu dotées d'aménagements cyclables)			Pas d'amélioration
Connexion partielle au réseau existant		Pas de connexion au réseau existant	

AMÉNAGEMENT CYCLABLE STRUCTURANT

- ▶ Une ligne structurante liée aux aménagements du B.U.S

B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
Création d'une nouvelle ligne structurante (lisibilité, rapidité, confort) – Ligne vélo L7 composante du Plan vélo à l'échelle de Marseille		Création d'une nouvelle ligne structurante partielle (manque de lisibilité et de continuité)	Aucun aménagement cyclable structurant

AMÉLIORATION DU MAILLAGE CYCLABLE EXISTANT

- ▶ Un maillage cyclable améliorée dans tous les cas de figure (hors situation actuelle)
- ▶ Des impacts fonciers à étudier pour la réalisation de nouveaux aménagements cyclables sur les voiries existantes

Piste de variante 1	Piste de variante 2	Piste de variante 3
Contribue au maillage existant (surtout au niveau de la section Sainte-Marguerite/De Lattre de Tassigny peu dotée d'aménagements cyclables)	Renforce le maillage existant en créant une continuité cyclable + apaisement trafic Bd de la Concorde/Zola/Mazargues (zone 30)	
Pas de connexion au réseau existant	2 options d'itinéraires en fonction de leur faisabilité	

AMÉNAGEMENT CYCLABLE STRUCTURANT

- ▶ Une ligne structurante liée aux aménagements du B.U.S

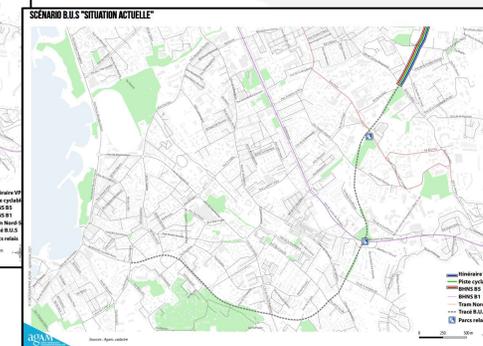
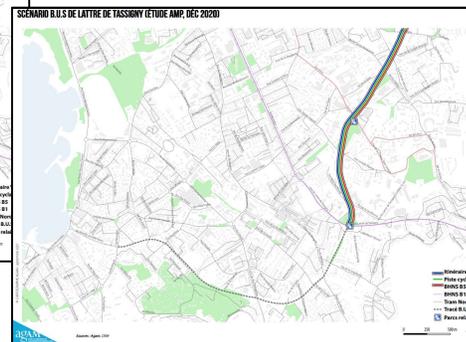
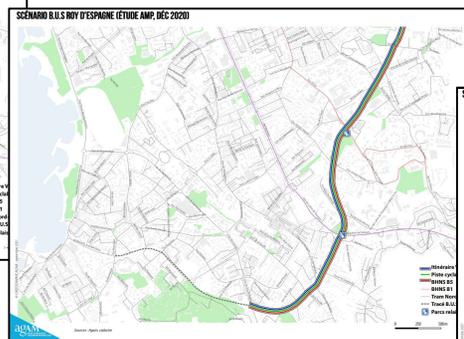
Piste de variante 1	Piste de variante 2	Piste de variante 3
Création d'une nouvelle ligne structurante partielle (manque de lisibilité et de continuité)	Pas de ligne structurante vélo	
	Projet à étudier : Aménagement voie verte sur les emprises du B.U.S	

REQUALIFICATION DES VOIRIES EXISTANTES

► Requalification liée aux itinéraires BHNS et aménagements cyclables alternatifs

B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
----------------	---------------	-----------------------	--------------------

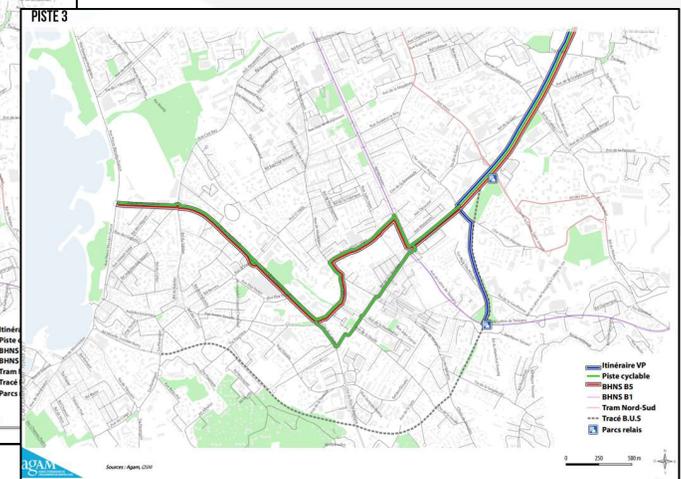
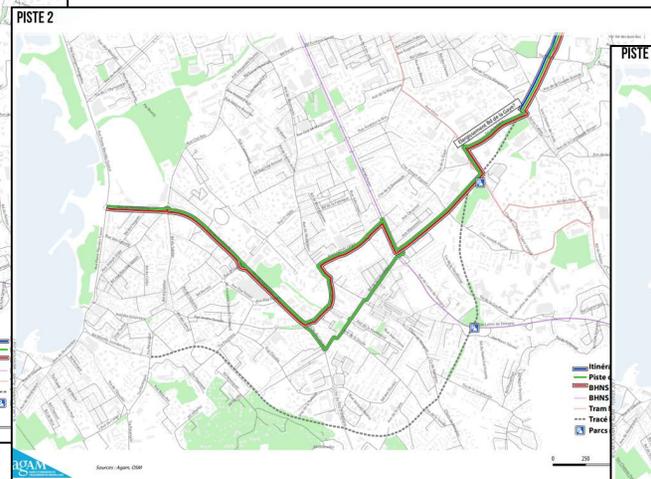
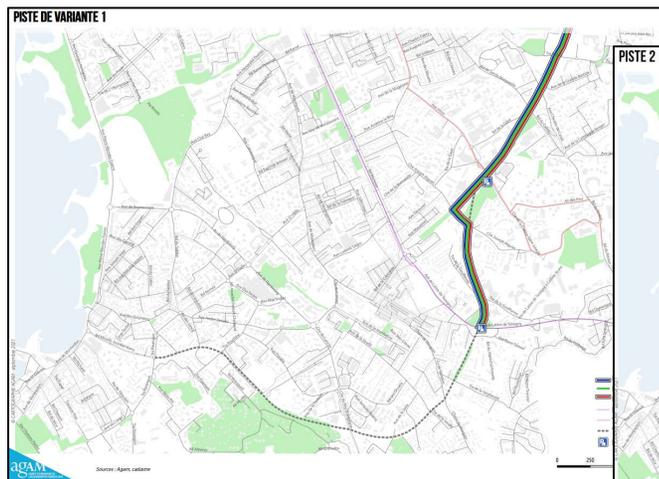
Pas de projet de requalification à l'exception du réaménagement de quelques carrefours.
Perspectives d'une remise à niveau à envisager



REQUALIFICATION DES VOIRIES EXISTANTES

► Requalification liée aux itinéraires BHNS et aménagements cyclables alternatifs

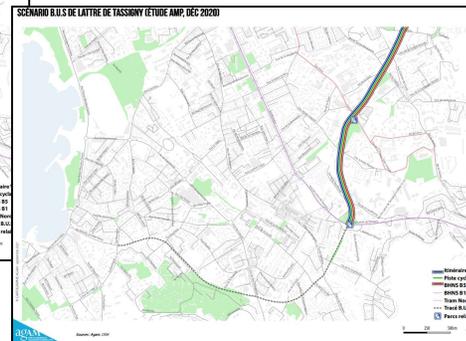
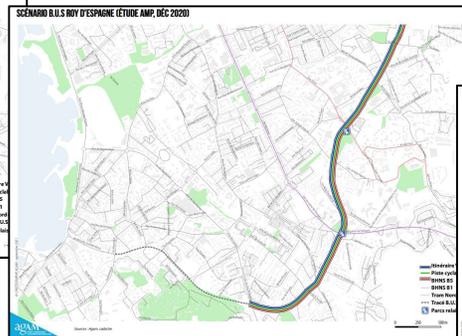
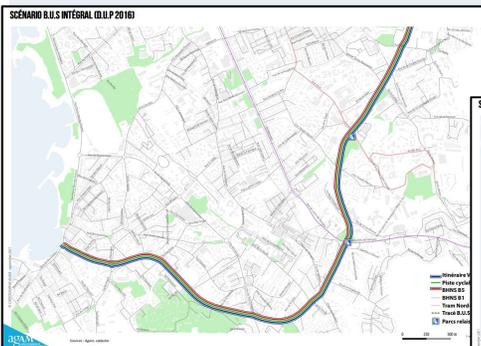
Piste de variante 1	Piste 2	Piste 3
<p>Pas de projet de requalification à l'exception du réaménagement de quelques carrefours. Perspectives d'une remise à niveau à envisager</p>	<p>Requalification des voiries existantes (Hambourg, Bonneveine, Concorde) privilégiant les modes actifs et entraînant une diminution de la place de la voiture + option Traverse/carrefour de la Gouffonne pour création site propre/pistes cyclables (piste de variante 3)</p>	



IMPACTS SUR LES ESPACES VERTS EXISTANTS

- ▶ Optimisations possibles pour limiter les impacts sur la Mathilde et les Jardins familiaux
- ▶ Part des sols artificialisés liée au linéaire de nouveaux aménagements routiers réalisés et à la largeur de la nouvelle infrastructure

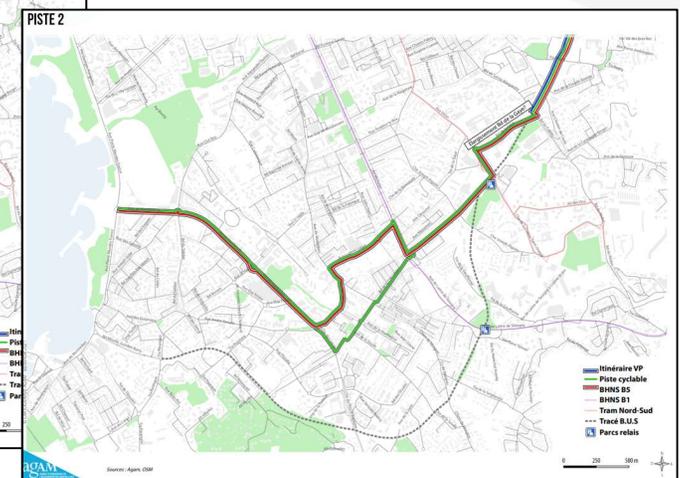
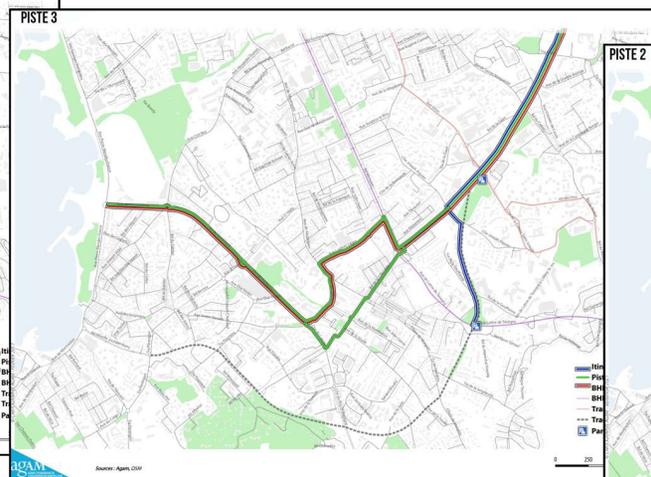
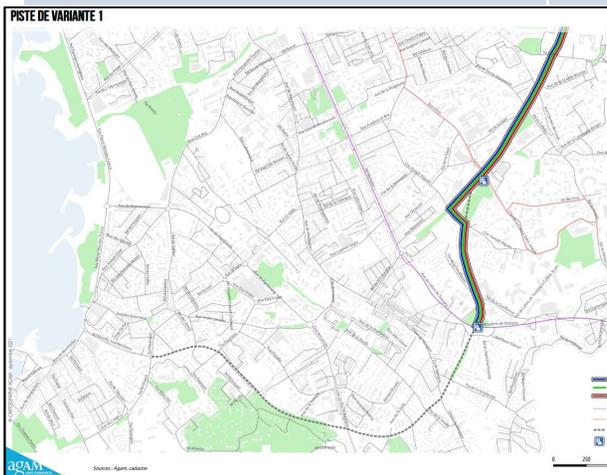
B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
Parc de la Mathilde impacté Compensation quantitative à trouver dans le secteur en sus de celle étudiée (opportunités sur secteur élargi) et baisse du profil en travers dans la traversée du parc			Pas d'impact sur les emprises paysagères du Parc de la Mathilde
Jardins familiaux Joseph Aiguier impactés			Pas d'impacts sur les Jardins Familiaux Joseph Aiguier
Pinède du Roy d'Espagne impactée	Pas d'impact sur la pinède du Roy d'Espagne		
Augmentation de l'imperméabilisation des sols: environ 11ha	Augmentation de l'imperméabilisation des sols: environ 7ha	Augmentation de l'imperméabilisation des sols: environ 4,5ha	Aucune artificialisation supplémentaire des sols



IMPACTS SUR LES ESPACES VERTS EXISTANTS

- ▶ Optimisations possibles pour limiter les impacts sur la Mathilde et les Jardins familiaux
- ▶ Part des sols artificialisés liée au linéaire de nouveaux aménagements routiers réalisés et à la largeur de la nouvelle infrastructure

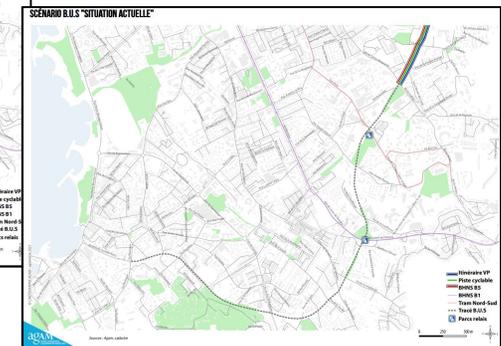
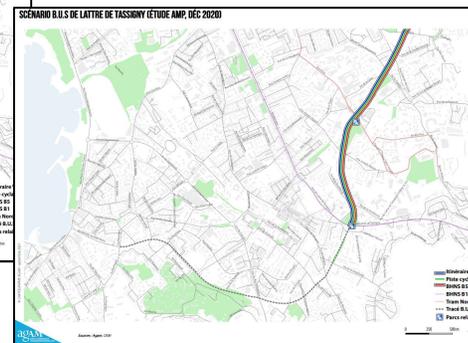
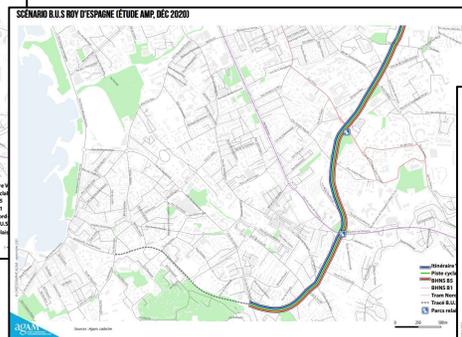
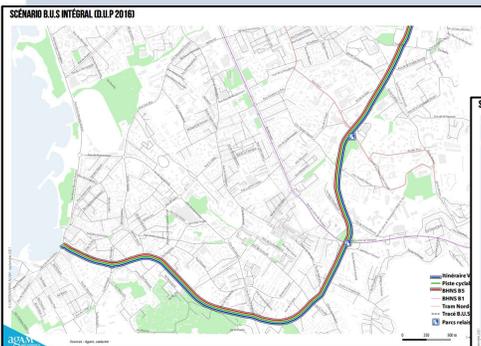
Piste de variante 1	Piste 3	Piste 2
Parc de la Mathilde impacté Compensation quantitative à trouver dans le secteur en sus de celle étudiée (opportunités sur secteur élargi) et baisse du profil en travers dans la traversée du parc		Pas d'impact sur les emprises paysagères du Parc de la Mathilde
Peu voire pas d'impacts sur les Jardins Familiaux Joseph Aiguier		
Pas d'impact sur la pinède du Roy d'Espagne		
	Impact sur l'emprise ER voie verte (Jardins de l'opale) en cours d'aménagement	
Augmentation de l'imperméabilisation des sols: environ 4ha	Augmentation de l'imperméabilisation des sols: environ 3,5ha	Artificialisation supplémentaire des sols limitée à la réalisation du site propre sur l'ER voie verte



NUISANCES RIVERAINS

- ▶ Déplacement des nuisances:
 - nuisances supplémentaires au droit des nouvelles infrastructures routières (pollution, nuisances acoustiques, qualité d'usage des espaces de proximité)
 - diminution sur certains axes adjacents aux nouvelles voiries

B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Latre de Tassigny	Situation actuelle
Nouvelles sources de nuisances acoustiques et de pollution au droit du tracé des axes routiers (modélisations nécessaires pour quantifier)			Pas de nouvelles nuisances (ou éventuellement ultra localisées : intersection B.U.S/Sainte-Marguerite, Bd de la Gaye) pour les riverains immédiats mais maintien d'un niveau important sur secteur élargi
jusqu'à la Pointe Rouge mais baisse sur certains axes adjacents	jusqu'au Roy d'Espagne mais baisse sur certains axes adjacents	jusqu'à De Latre de Tassigny mais baisse sur certains axes adjacents	
Modification de l'environnement immédiat au droit du B.U.S en termes de paysage, d'usages développés sur les emplacements réservés...			Pas de modification de l'environnement immédiat

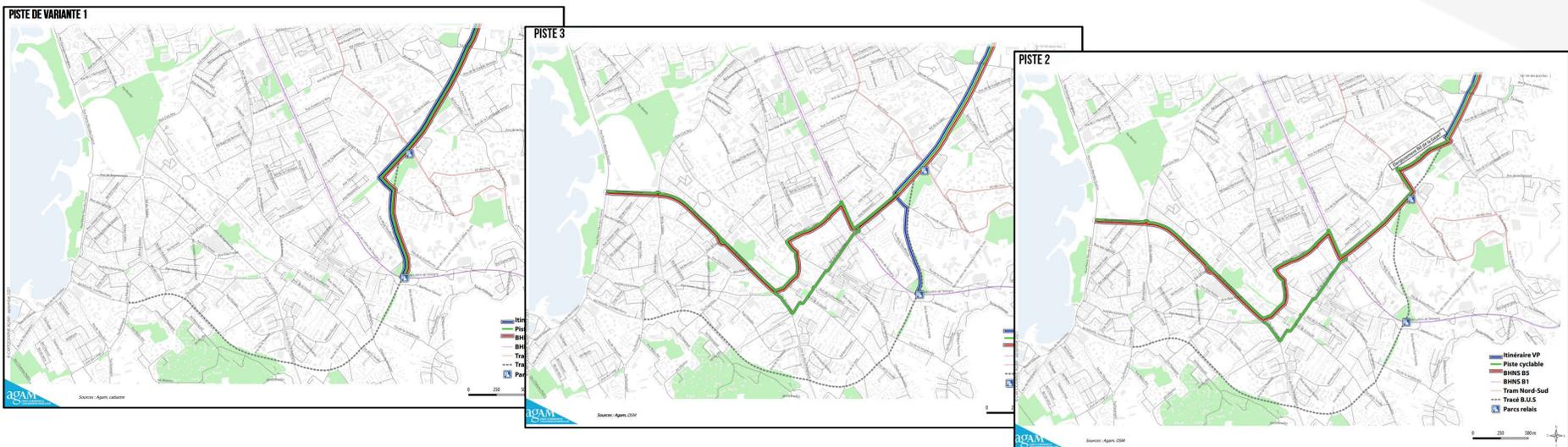


NUISANCES RIVERAINS

► Déplacement des nuisances:

- nuisances supplémentaires au droit des nouvelles infrastructures routières (pollution, nuisances acoustiques, qualité d'usage des espaces de proximité)
- diminution sur certains axes adjacents aux nouvelles voiries

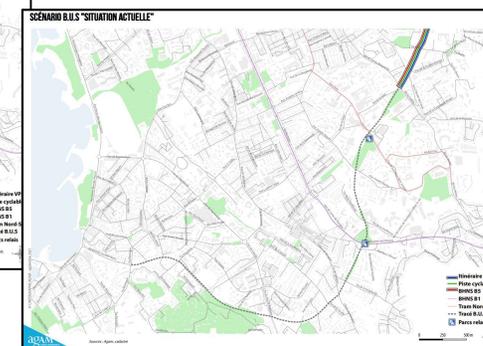
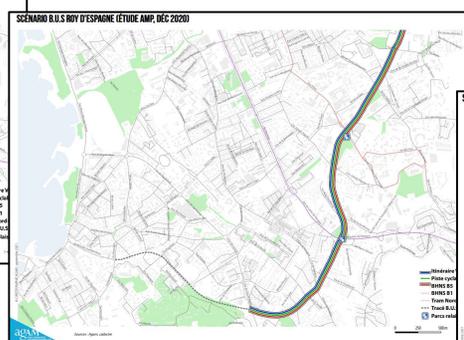
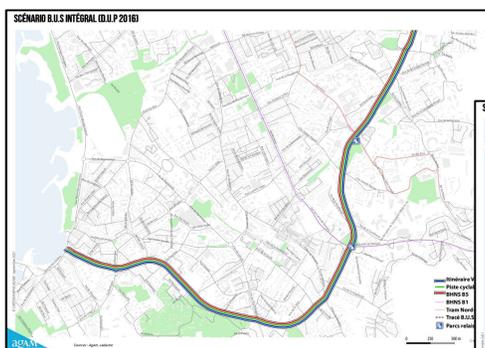
Piste de variante 1	Piste 3	Piste 2
Nouvelles sources de nuisances acoustiques et de pollution au droit du tracé des axes routiers (modélisations nécessaires pour quantifier)		
jusqu'à De Lattre de Tassigny mais baisse sur certains axes adjacents		au niveau du Bd de la Gaye (trafic chargé)
Modification de l'environnement immédiat au droit du B.U.S en termes de paysage, d'usages développés sur les emplacements réservés...	Impacts sur les espaces paysagés en cours d'aménagement au niveau de la copropriété des Jardins de l'Opale (13 Habitat) et des maisons individuelles Av Massenet	



ETUDES/COÛTS SUPPLÉMENTAIRES

- ▶ Etudes complémentaires et reprise d'étude à financer pour les pistes de variante
- ▶ Economie réalisée en termes d'acquisition de terrain (en dehors de la réalisation du B.U.S intégral)
- ▶ Question de l'indemnisation des propriétaires expropriés en cas de renoncement au projet intégral

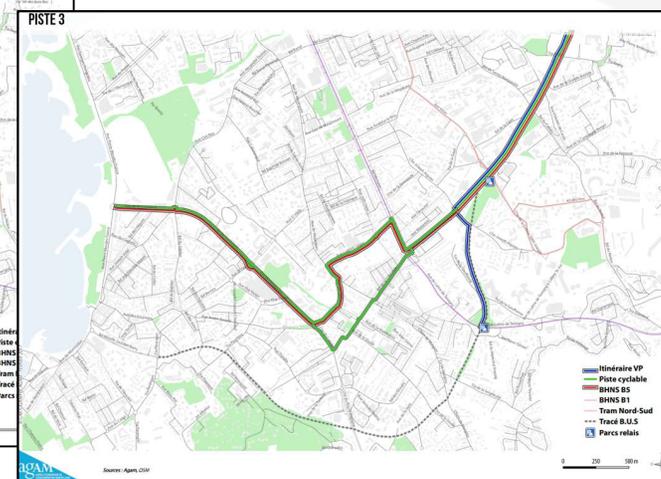
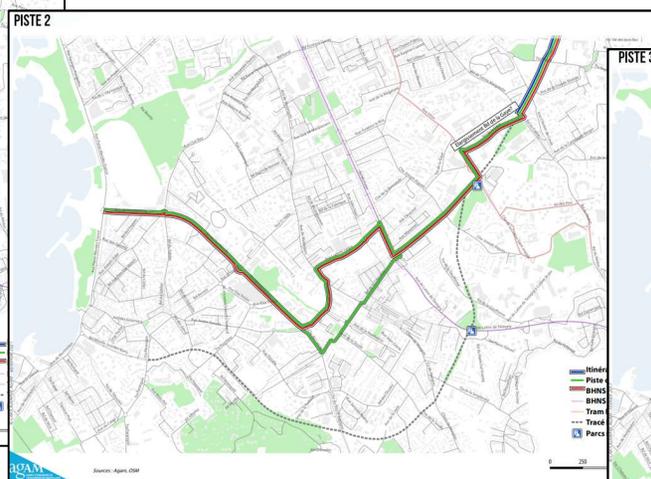
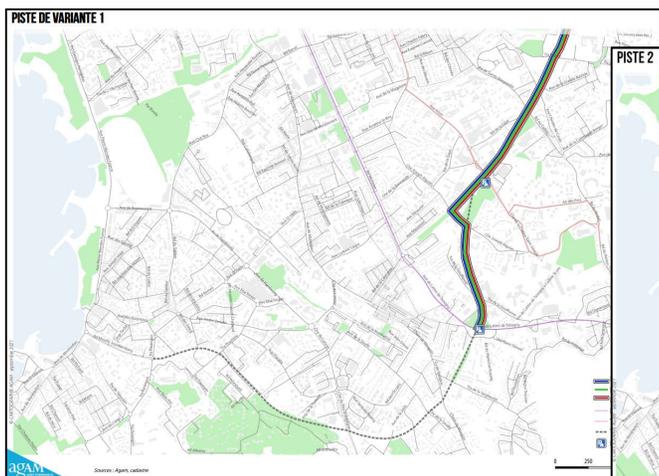
B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Latre de Tassigny	Situation actuelle
Aucun impact	Economie réalisée sur les acquisitions non effectuées Pas d'acquisition supplémentaire		
	Indemnisation des propriétaires expropriés?		



ETUDES/COÛTS SUPPLÉMENTAIRES

- ▶ Etudes complémentaires et reprise d'étude à financer pour les pistes de variante
- ▶ Economie réalisée en termes d'acquisition de terrain (en dehors de la réalisation du B.U.S intégral)
- ▶ Question de l'indemnisation des propriétaires expropriés en cas de renoncement au projet intégral

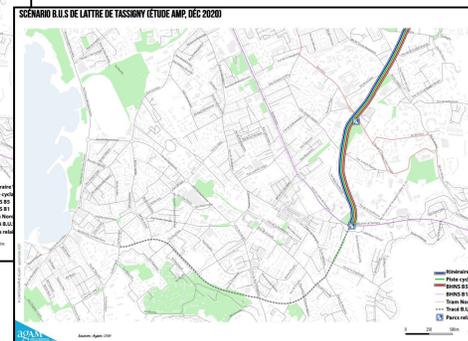
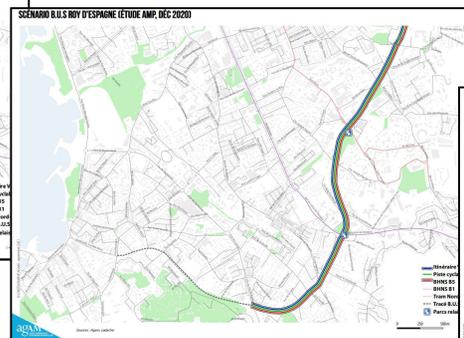
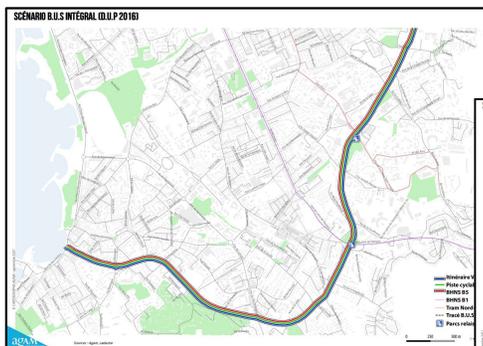
Piste de variante 1	Piste 2	Piste 3
Economie réalisée sur les acquisitions non effectuées mais coût lié à l'acquisition des terrains (ER)?		
Indemnisation des propriétaires expropriés?		
Nouvelle étude PEM La Gaye pour insertion site propre et aménagement cyclable		
Etudes complémentaires (modification de tracé B.U.S)	Etudes complémentaires (BHNS/Pistes cyclables/voie verte)	



IMPACTS RÉGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES / RISQUE DE CONTENTIEUX

- ▶ Question des nouvelles procédures à engager en cas de réalisation partielle/nulle/autre du projet ?
- ▶ Question des recours en cas de renoncement au projet initial (en lien avec les expropriations réalisées)

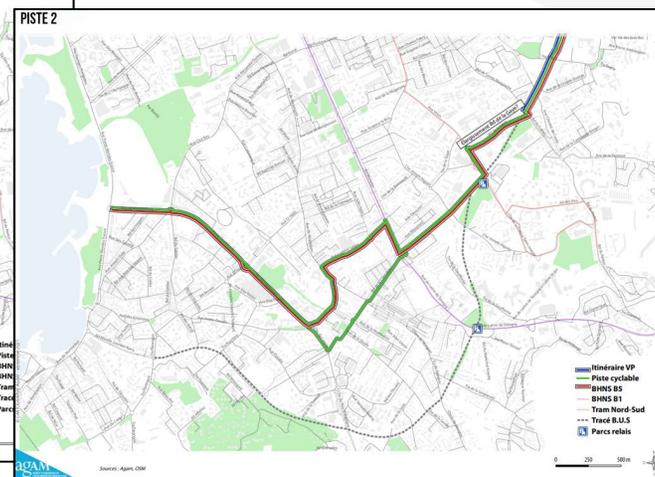
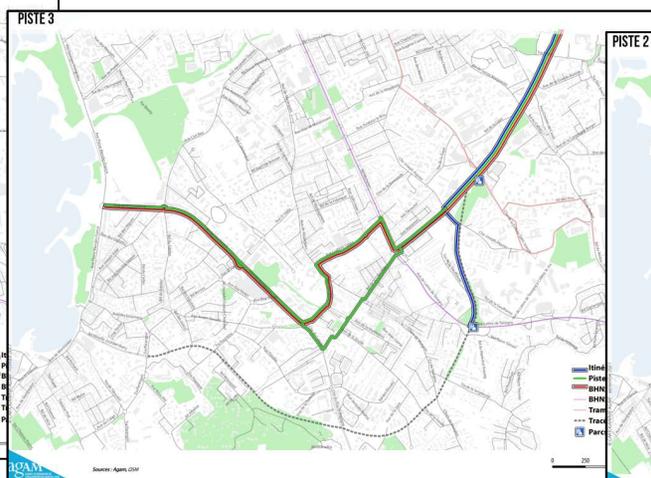
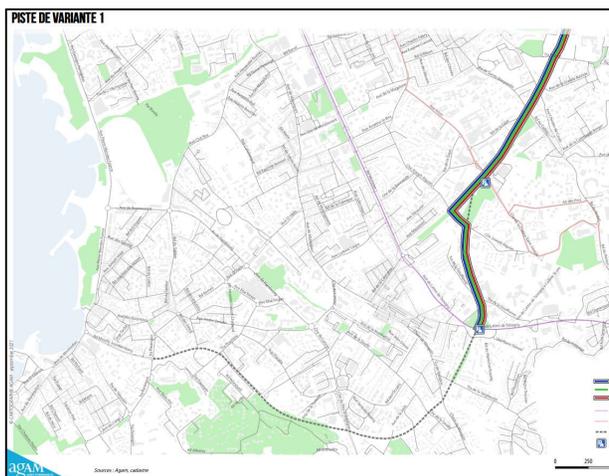
B.U.S intégral	Roy d'Espagne	De Lattre de Tassigny	Situation actuelle
Aucun impact	Fragilité juridique vis-à-vis d'une DUP mise en œuvre pour une partie seulement du projet ?		
	Recours possibles contre privation de libre utilisation/valorisation des terrains		
	Droit de rétrocession aux propriétaires expropriés ?		



IMPACTS RÉGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES / RISQUE DE CONTENTIEUX

- ▶ Question des nouvelles procédures à engager en cas de réalisation partielle/nulle/autre du projet?
- ▶ Question des recours en cas de renoncement au projet initial (en lien avec les expropriations réalisées)

Piste de variante 1	Piste 3	Piste 2
Fragilité juridique vis-à-vis d'une DUP mise en œuvre pour une partie seulement du projet ?		
Recours possibles contre privation de libre utilisation/valorisation des terrains		
Droit de rétrocession aux propriétaires expropriés ?		
	Déclassement ER voie verte (ER V.91)?	
Procédure supplémentaire pour modification de tracé ?		



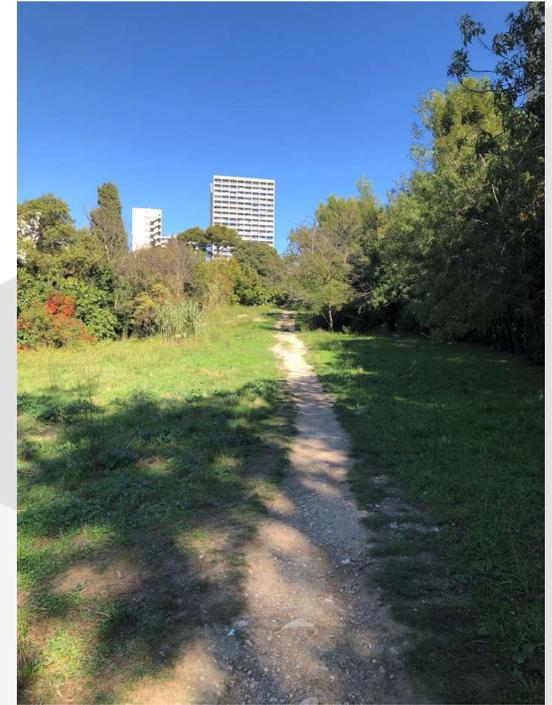
4

ANNEXES

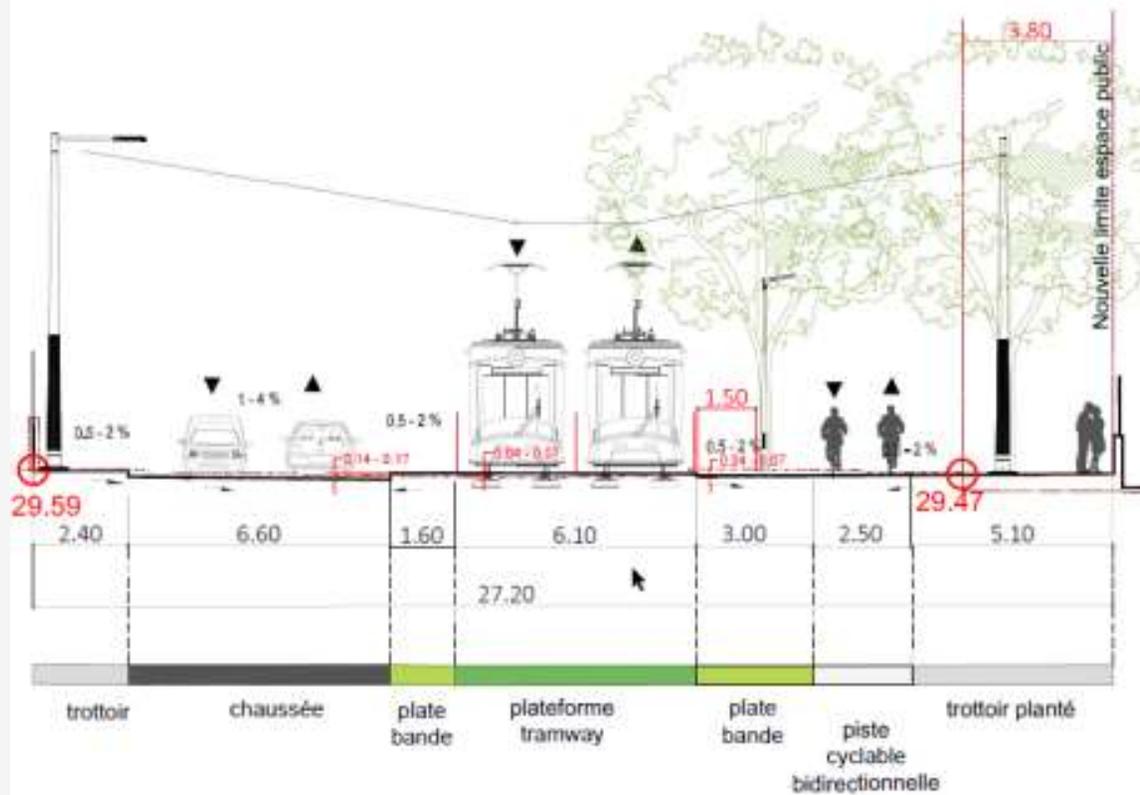
BD DE LA GAYE



ER VOIE VERTE / JARDINS DE L'OPALE



AVENUE VITON – COHABITATION TRAMWAY



Avenue Viton, Dossier enquête public tram Nord-Sud phase 1, février 2020

EVOLUTION URBAINE DU SECTEUR SAINTE-MARGUERITE-VALLON RÉGNY

ETUDE AGAM JUILLET 2020

LÉGENDE

Projets urbains et immobiliers

-  Projets d'ensemble potentiels
-  Grands projets urbains validés
-  Projet Urbain Partenarial
-  Opérations de logement > 10 lgts livrées entre 2014 et 2018
-  Projets de logements > 10 lgts autorisés entre 2014 et 2018

Infrastructures / voirie

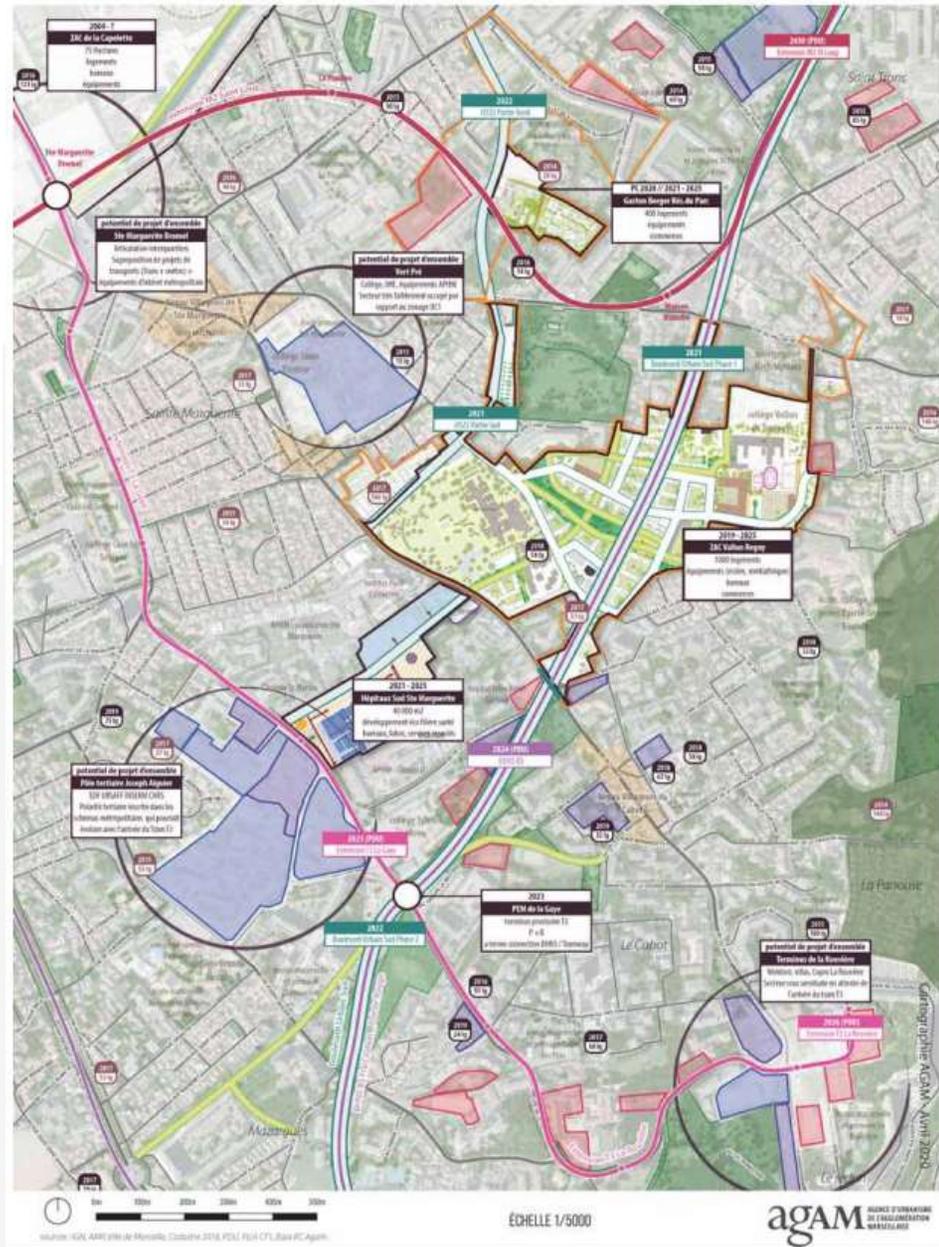
-  projet de voie publique ouverte à la circulation
-  projet de voie publique modes doux

Transports en commun

-  projet de BHNS B5 Frais Vallon - Pointe Rouge
-  projet d'extension du tramway T3 vers La Rouvière
-  projet d'extension du métro M2 vers St Loup

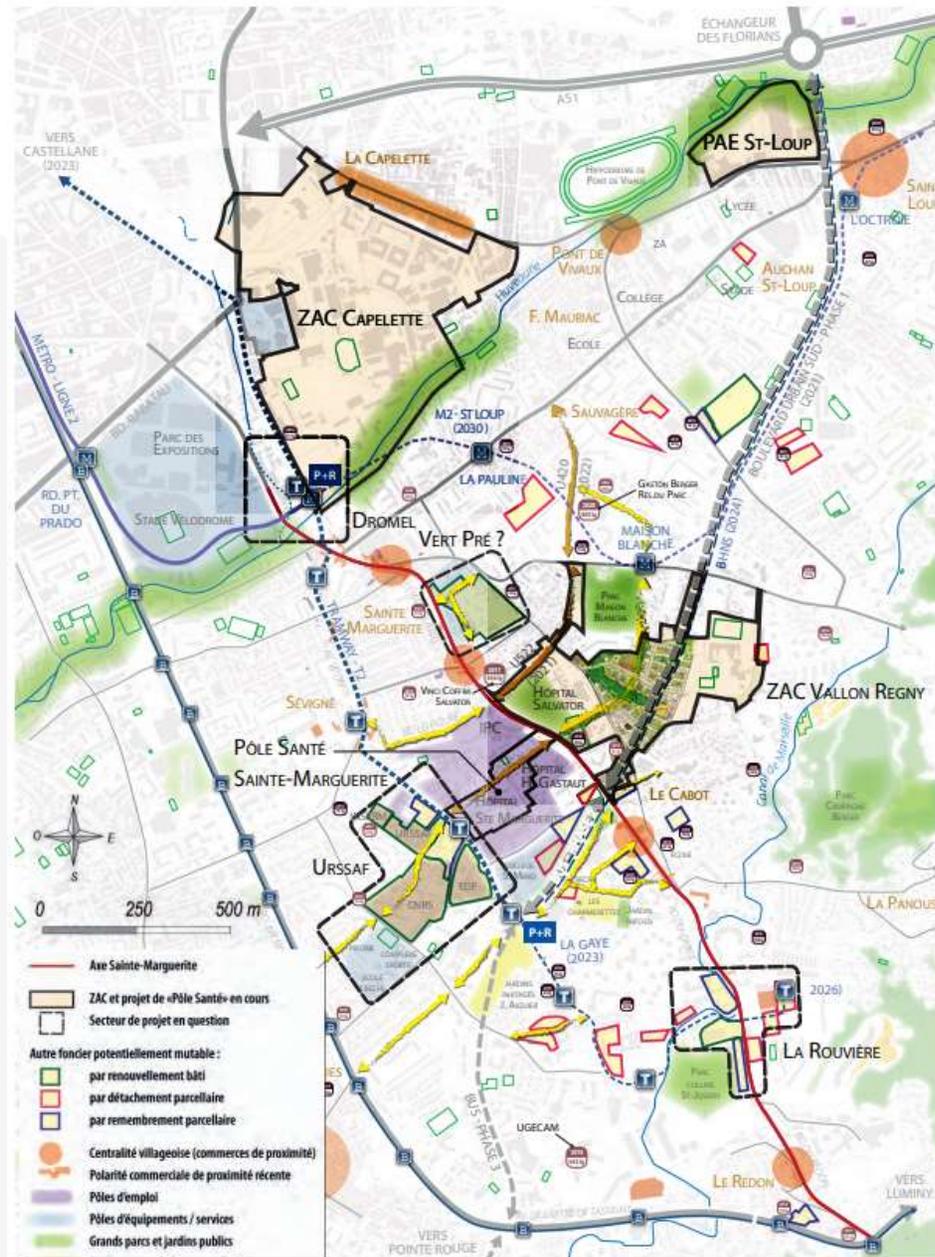
Foncier potentiellement mutable

-  Par renouvellement
-  Par détachement
-  Par remembrement
-  Périmètre potentiel de projet d'ensemble



EVOLUTION URBAINE DU SECTEUR SAINTE-MARGUERITE-VALLON RÉGNY

ETUDE AGAM JUILLET 2020



EVOLUTION URBAINE DU SECTEUR SAINTE-MARGUERITE-VALLON RÉGNY

ETUDE AGAM JUILLET 2020

C- PÔLE TERTIAIRE JOSEPH AIGUIER

une polarité économique des quartiers Sud à conforter

DEMAIN

► UNE ÉTUDE GLOBALE NÉCESSAIRE

POUR :

► CONFORTER ET RENOUELLER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN LIEN AVEC LA SANTÉ

- opportunités liées à l'arrivée du T3 (desserte)
- opportunités liées au développement de la filière santé sur le site APHM Sainte-Marguerite
- des complémentarités programmatiques à trouver avec le futur pôle santé recherche Sainte-Marguerite ?
- zonages mixtes : Bureaux et collectifs

► INSCRIRE LE SITE DANS LE FONCTIONNEMENT URBAIN DU SECTEUR

- désenclaver le site
- rechercher des complémentarités de services sur le site avec le pôle santé-recherche Sainte-Marguerite
- introduire de la mixité programmatique pour un fonctionnement plus urbain ? (services, équipements, hébergement...)

► AMÉLIORER LE MAILLAGE DOUX ET LES CONNEXIONS AU SEIN DU QUARTIER

- pour permettre des parcours doux agréables de la ZAC Regny au boulevard Michelet
- pour un meilleur accès aux TC
- pour un meilleurs accès aux commerces, services, équipements ?



